



# SEMAINE DIGITALE DE « EFFICACITE & TRANSITION ENERGETIQUE - ETE » en Région Pays de la Loire

20/04/2021 de 11h00 à 12h30

**JOURNEE 2**

**2 / Fonctionnement du  
dispositif ETE**



# Consignes VISIO

- ✓ **Webinaire enregistré**
- ✓ **Lorsque je n'interviens pas, je coupe mon micro**
- ✓ **Pour limiter l'empreinte numérique et/ou si constat d'une mauvaise connexion, je coupe ma caméra**
- ✓ **Pour les échanges/questions, j'utilise la fonction Chat**
- ✓ **Vous identifier avec nom/prénom/structure** (pour savoir qui prend la parole ou écrit sur le chat) en cliquant sur les ... apparaissant sur votre vignette



# SEMAINE DIGITALE DE « EFFICACITE & TRANSITION ENERGETIQUE - ETE » en PDL

1 / Introduction de la semaine et des acteurs

2 / Fonctionnement du dispositif ETE

3 / Dispositif « Eco Energie Tertiaire »

4 / Aides financières

5 / Offre de services du dispositif ETE



## 2 / Fonctionnement du dispositif ETE

1 / Spécificité ETE en PDL

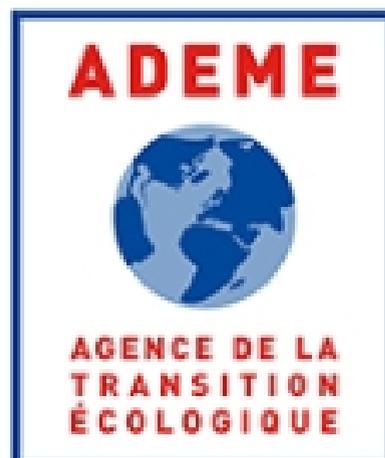
2 / Schéma régional de l'ETE

3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

4 / Retour d'expérience territoriale – MAYENNE

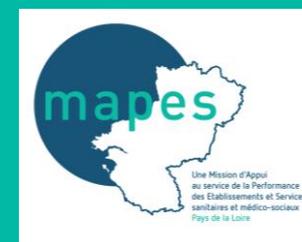
5 / Echanges – Questions / Réponse

6 / Conclusion



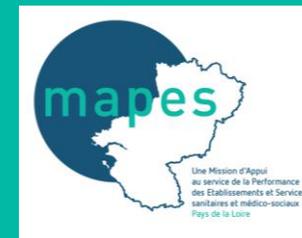
# SEMAINE DIGITALE ETE :

## 2 / Fonctionnement du dispositif ETE



**Yoann LELOUTRE**

Chargé de mission MAPES  
Conseiller en Energie Partagé (CEP)



**Laurent BIZIEN**

Chargé de mission MAPES  
Efficience et Développement Durable (EDD)



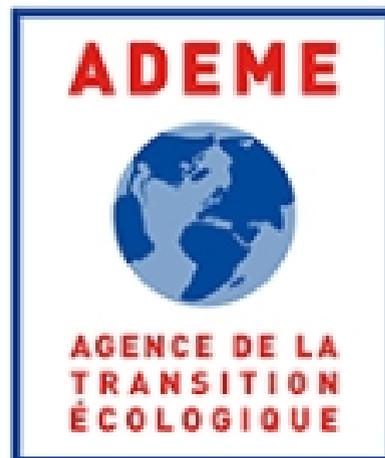
**Bernard PRUD'HOMME LACROIX**

Coordinateur de la mission investissements immobiliers – ARS PDL



**Amaury FIEVEZ**

Chargé de mission FNCCR  
Programme ACTEE



# SEMAINE DIGITALE ETE :

## 2 / Fonctionnement du dispositif ETE



**Yannick BEAUJARD**

Chargé de mission transition énergétique - CD 72 (ATESART)



**Samuel VIRFOLET**

Directeur des Services Techniques CH LE MANS (GHT 72)



**Gustavo LEITE PINTO**

Chargé de mission Maîtrise Energie Territoire Energie Mayenne (TEM)



**Emmeline BLONDEAU**

Responsable transition énergétique Territoire Energie Mayenne (TEM)



**Julien EVRARD**

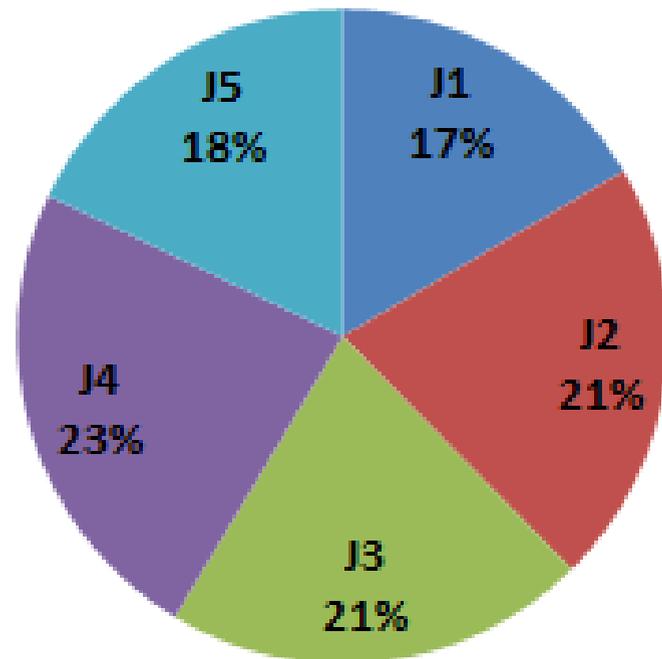
Direction travaux / Energie CH LAVAL (GHT 53)

# Combien sommes nous & qui est parmi nous ?

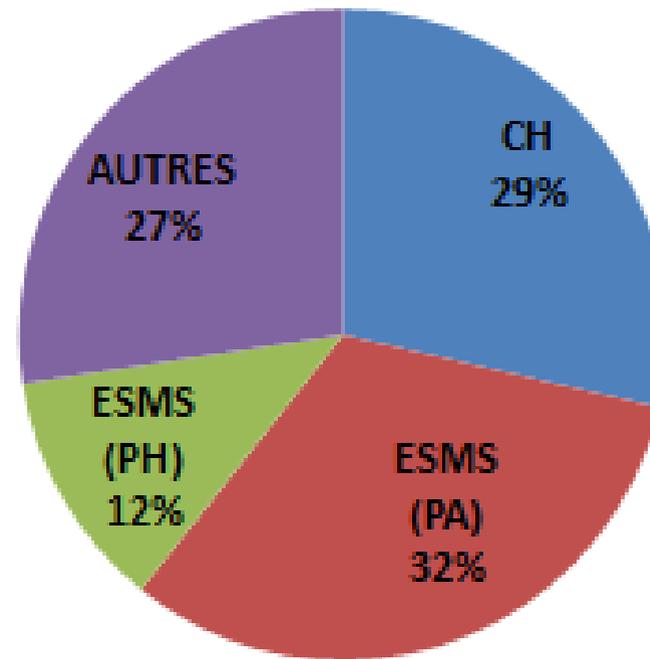
## INSCRIPTIONS :

**86** inscriptions à la semaine ETE ! Un total de **290** personnes sur les 5 webinaires !

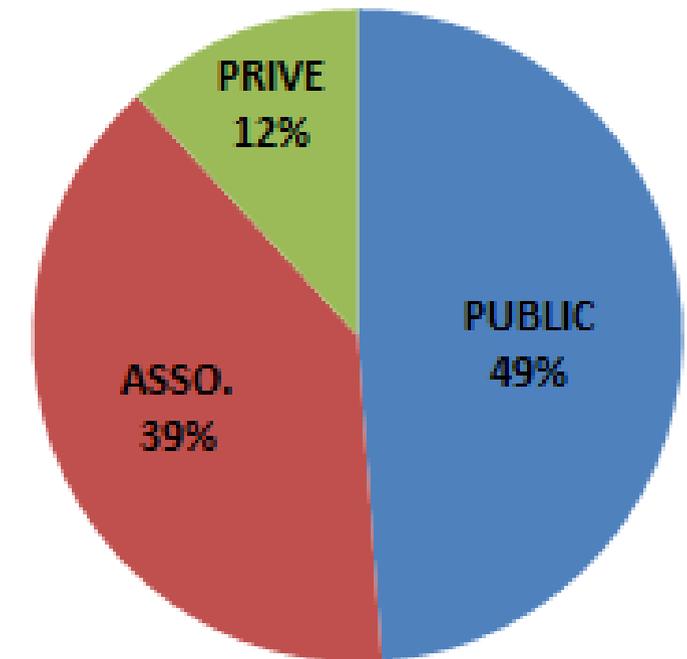
Répartition WEBINAIRE



Répartition CATEGORIE



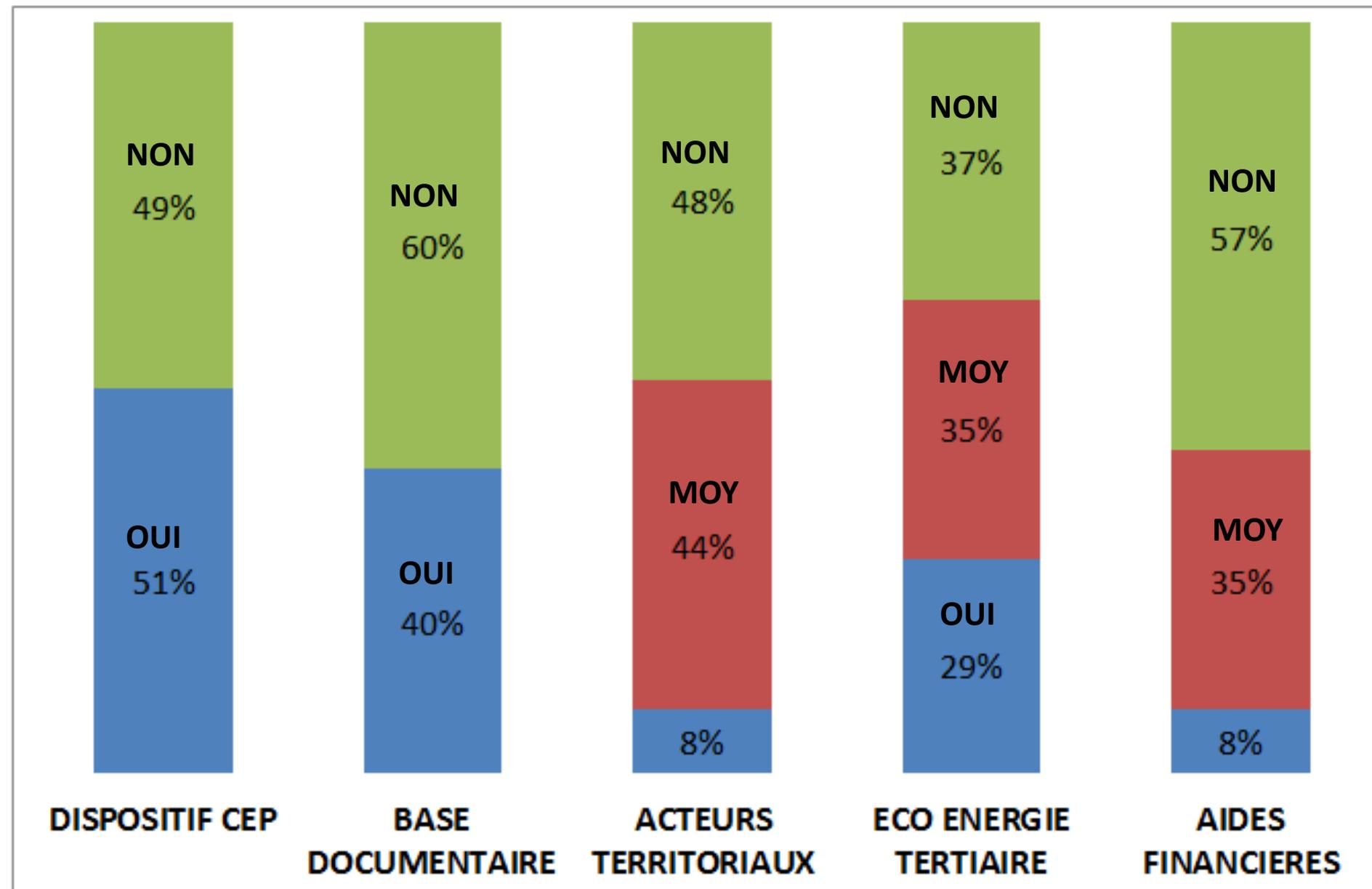
Répartition STATUT



# Combien sommes nous & qui est parmi nous ?

## INSCRIPTIONS :

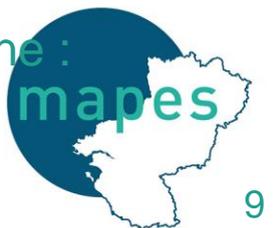
Sur les **86 inscriptions** à la semaine ETE, **combien connaissent ... ?**



# Rappel : Glossaire

## GLOSSAIRE

- AAP : Appel **A** **P**rojet
- ACTEE : Action des **C**ollectivités **T**erritoriales pour l'**E**fficacité **E**nergétique
- AMI : Appel à **M**anifestation d'**I**ntérêt
- AMOA : Assistance au **M**aitre d'**O**uvr**A**ge
- ANAP : Agence **N**ationale d'**A**ppui à la **P**erformance
- AODE : Autorité **O**rganisatrice de la **D**istribution **E**nergie
- CEP : Conseiller en **E**nergie **P**artagé
- CEREMA : Centre d'**E**tudes et d'expertise sur les **R**isques, l'**E**nvironnement, la **M**obilité et l'**A**ménagement
- CHARME : **C**oordonner et **H**ierarchiser les **A**ctions de **R**énovation du **M**edico-Social
- CIVAM : Centres d'**I**nitiatives pour **V**aloriser l'**A**griculture et le **M**ilieu rural
- CME : Conseiller en **M**aitrise de l'**E**nergie
- COTER : Contrats d'**O**bjectifs **T**erritoriaux de développement des **E**nergies thermiques **R**enouvelables
- CPE : Contrat de **P**erformance **E**nergétique
- CRETE : **C**oordinateur **R**égional **E**fficacité & **T**ransition **E**nergétique
- CVC - PB : **C**hauffage / **V**entilation / **C**limatisation – **P**lom**B**erie
- DDT(M) : **D**irection **D**épartementale des **T**erritoires (et de la **M**er)
- DREAL : **D**irection **R**égionale de l'**E**nvironnement, de l'**A**ménagement et du **L**ogement
- EDD : **E**fficience & **D**éveloppement **D**urable
- EnR : **E**nergie **R**enouvelables
- ETE : **E**fficacité & **T**ransition **E**nergétique
- FNCCR : **F**édération **N**ationale des **C**ollectivités **C**oncédantes et **R**égies
- GHT : **G**roupement **H**ospitalier de **T**erritoire
- MOA : **M**aitre d'**O**uvr**A**ge
- MOE : **M**aitrise d'**O**Eu**V**re
- PENSEE : **P**ays de la Loire **E**t **N**ouvelle Aquitaine : la **S**ante **E**conomise l'**E**nergie !
- RSE : **R**esponsabilité **S**ociétale des **E**ntreprises

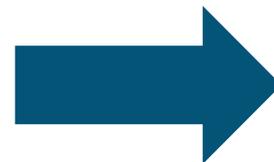
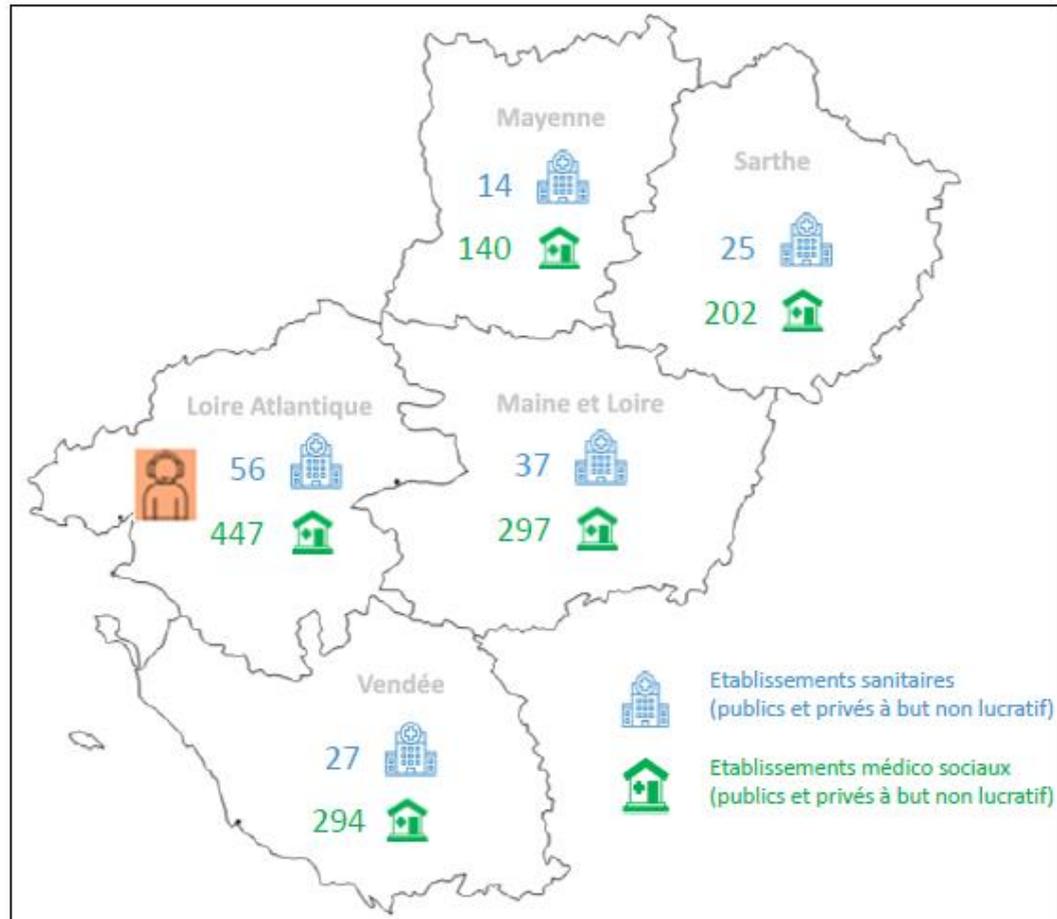


# Rappel : Présentation du « Dispositif ÉTÉ »

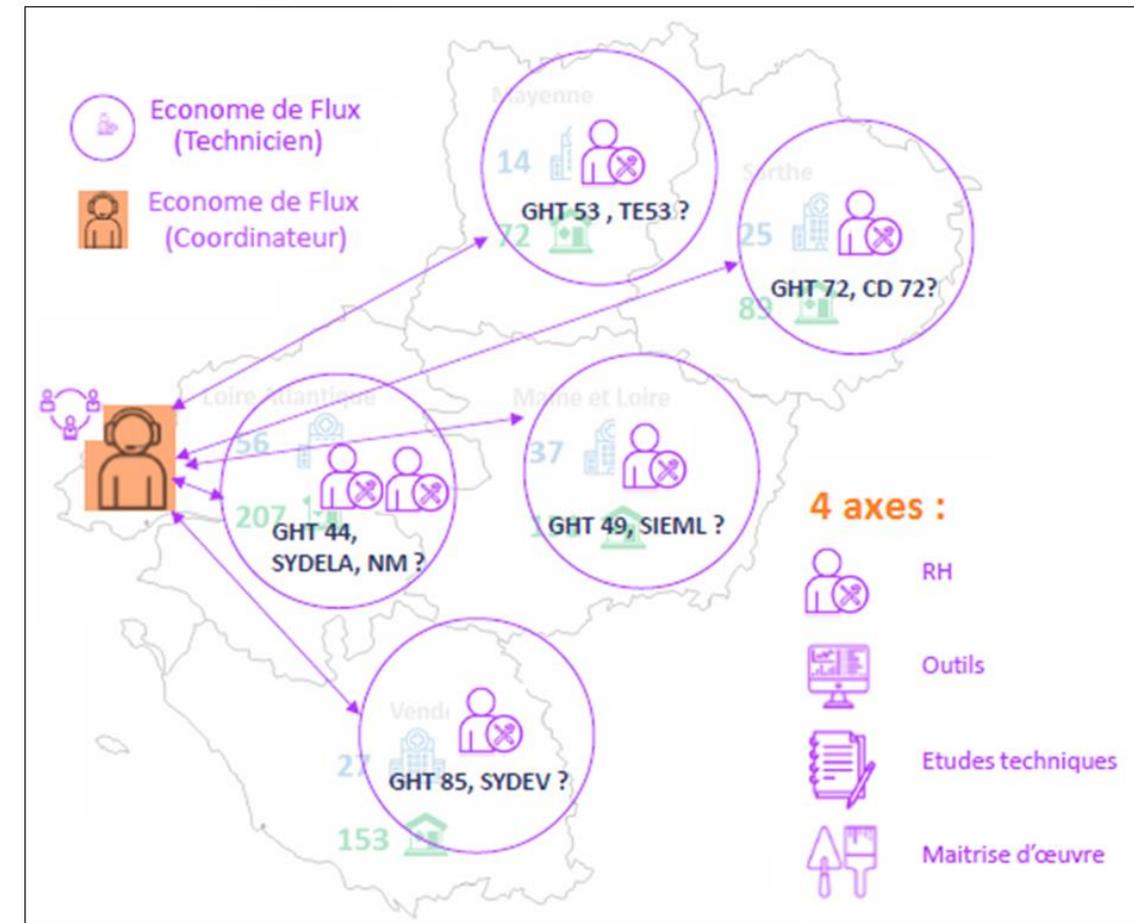
**MONDE DE LA SANTE : « Energie & Santé » depuis 2018 et à partir de 2021**



**DISPOSITIF CEP**  
De 06/2018 à 05/2021



**DISPOSITIF ETE**  
De 06/2021 à 12/2023



**1 ETP vs 1 633 établissements**  
(Conseiller en Energie Partagé - CEP)

**7 ETP vs 1 633 établissements**  
(Econome de Flux - EFX)

**Et pour après 2023 ? Construction du projet en cours ...**



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### FNCCR - Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies



- 850 collectivités adhérentes, permet de toucher 60 millions d'habitants.
- Service public en réseaux: énergie (électricité, gaz, chaleur et froid, ENR et Maitrise des Energies), eau et assainissement, numérique, économie circulaire.
- Représentation, animation, conseil, formation.



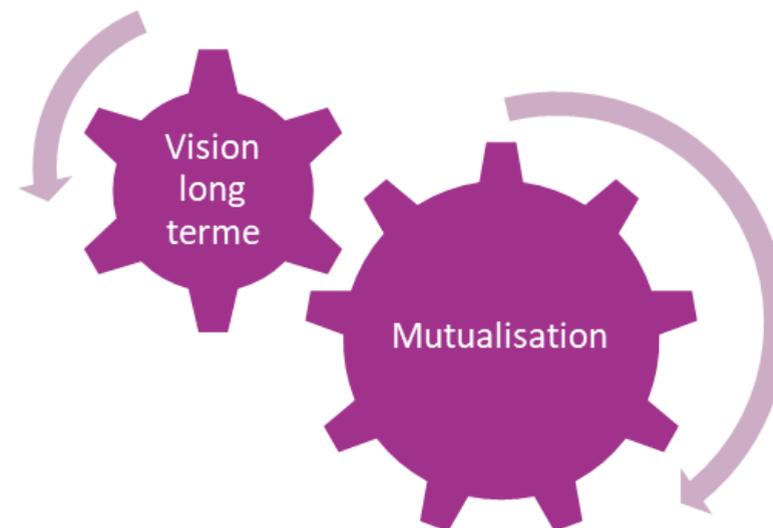
# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

ACTEE est un programme de CEE (100M€) à destination des collectivités et est porté par une fédération de collectivités.

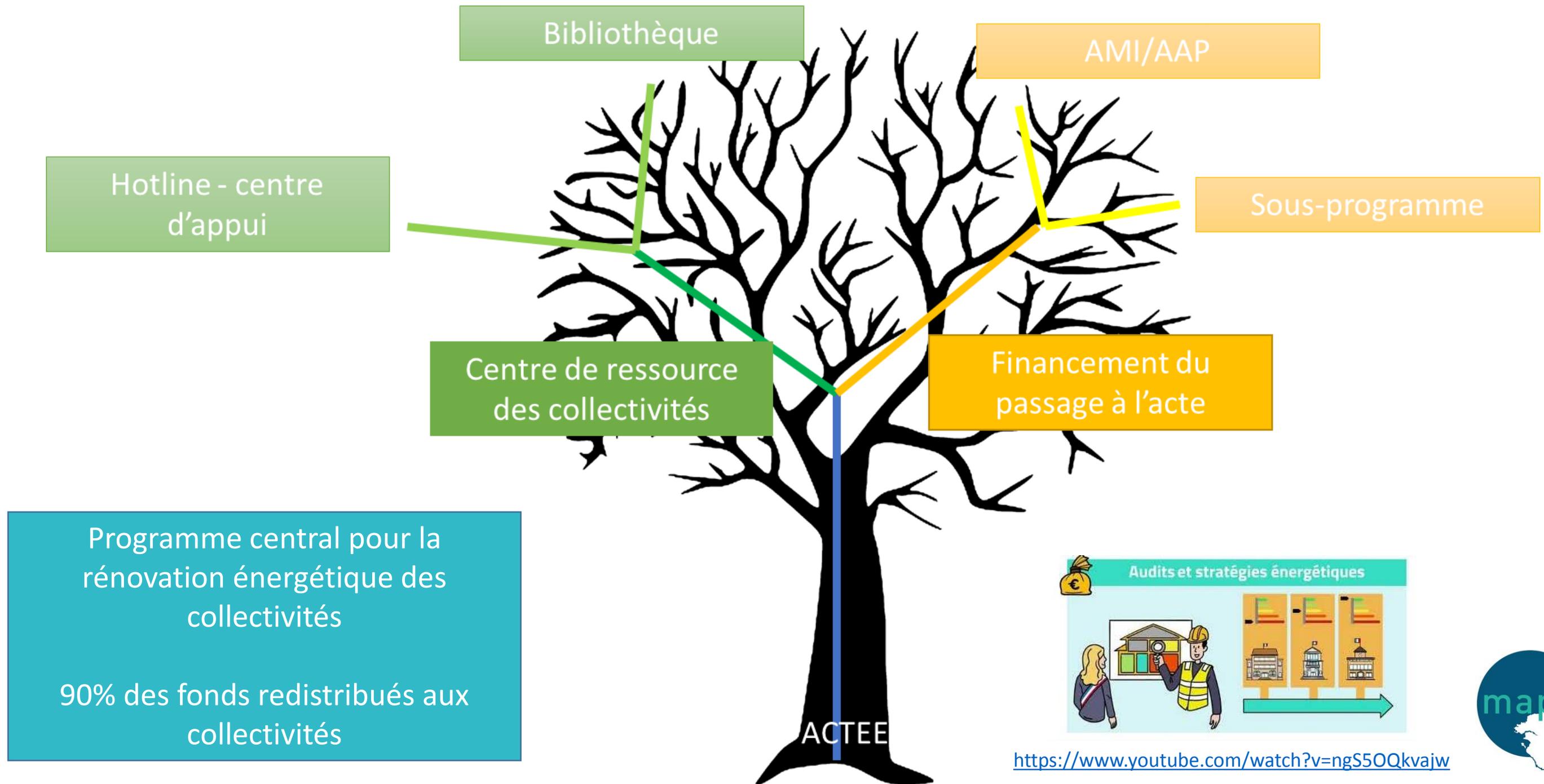
L'objectif est d'initier des dynamiques de rénovations énergétiques de bâtiments publics sur l'ensemble des territoires.

**Mutualiser les acteurs et massifier la rénovation énergétique, pour l'acter sur le long terme !**



# 1 / Spécificité ETE en PDL

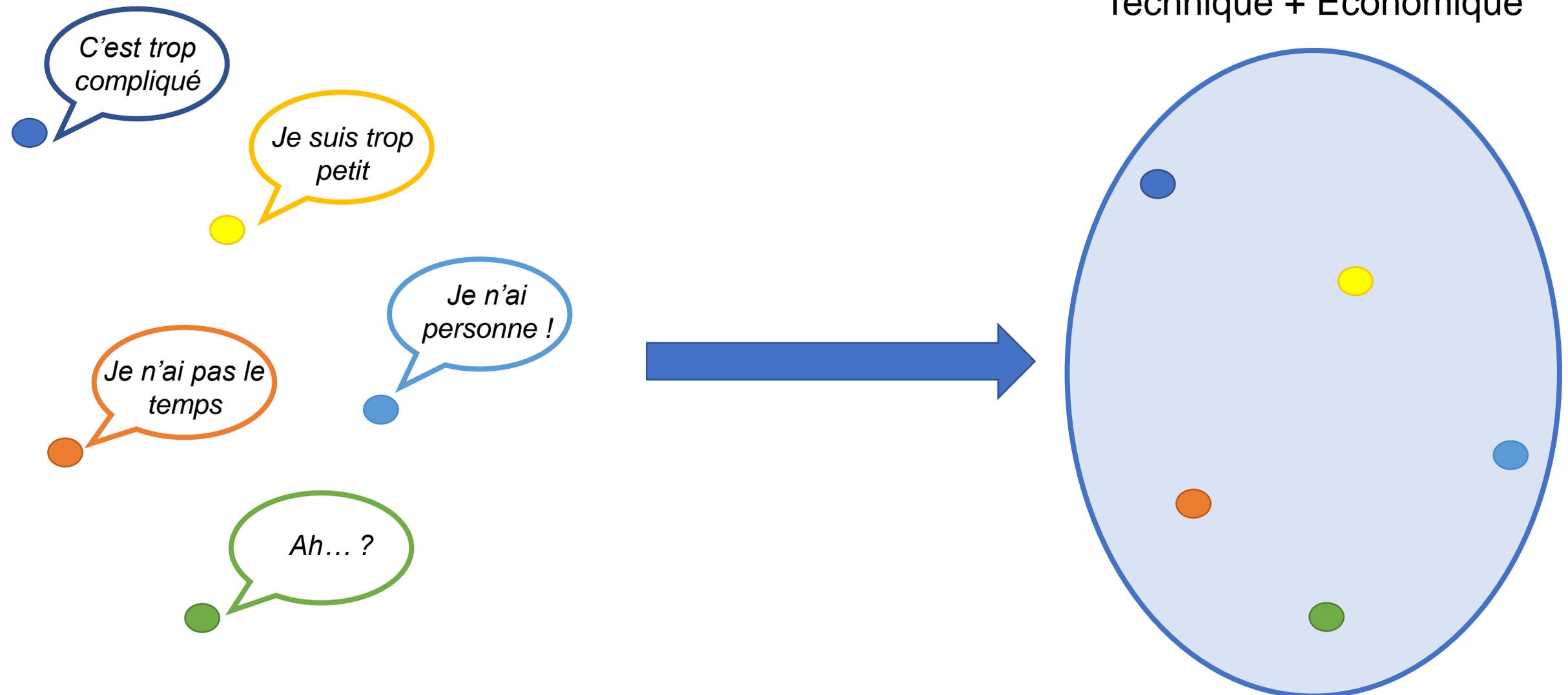
## PROGRAMME ACTEE



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### MUTUALISER... ?



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### APPEL A PROJETS (AAP)

Divers appels à projets sont/seront lancés dans le cadre du programme ACTEE. Une fois le dossier monté, selon un cahier des charges, un jury spécialement mobilisé pourra décider le financement partiel du projet à l'aide des fonds d'ACTEE.

Devenir lauréat d'un AAP d'ACTEE permet d'obtenir un financement sur 4 axes :



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### ZOOM SUR L'ECONOME DE FLUX

Exercent pour le compte des collectivités non couvertes par les CEP, en zones rurales comme urbaines (dont métropoles, CD...)

Ensemble du spectre amont/pendant/aval à l'échelle du patrimoine bâti, pas le même cadre que la charte CEP de l'ADEME

Aspects financiers et juridiques, en complément de l'approche technique

Ingénierie collective → Mutualiser

### *Complémentarité économe de flux / CEP*

*Lorsqu'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) est déjà présent sur le territoire, les économes de flux doivent se positionner en priorité sur des missions d'ingénierie juridique/financière, en complément de l'ingénierie technique du CEP.*

Dynamique locale  
Travail d'équipe  
Le but poursuivi est le même :  
**MASSIFIER** la rénovation  
énergétique

# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### APPEL A PROJET « CHARME »

CHARME : Coordonner & Hiérarchiser les Actions de Rénovation du Médicosocial : Economisons l'Energie !

L'objectif est d'apporter un financement sur les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique portant sur des bâtiments publics des secteurs médico-social et sanitaire.

Dépôt des dossiers pour la deuxième et dernière session : **Mercredi 6 juillet 2021**

# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### SPECIFICITE CONVENTIONS « PENSEE » : Explications

PENSEE : Pays de la Loire Et Nouvelle Aquitaine : la Sante Economise l'Energie !

L'objectif est de mettre en place sur ces territoires une dynamique de rénovation énergétique des établissements sanitaires (ES) et médico-sociaux (ESMS).

Pas d'AAP : Travail direct entre le programme ACTEE et les acteurs (MAPES, ARS, GHT, collectivités...) pour aboutir à un projet de convention (1M€) sur chaque région.

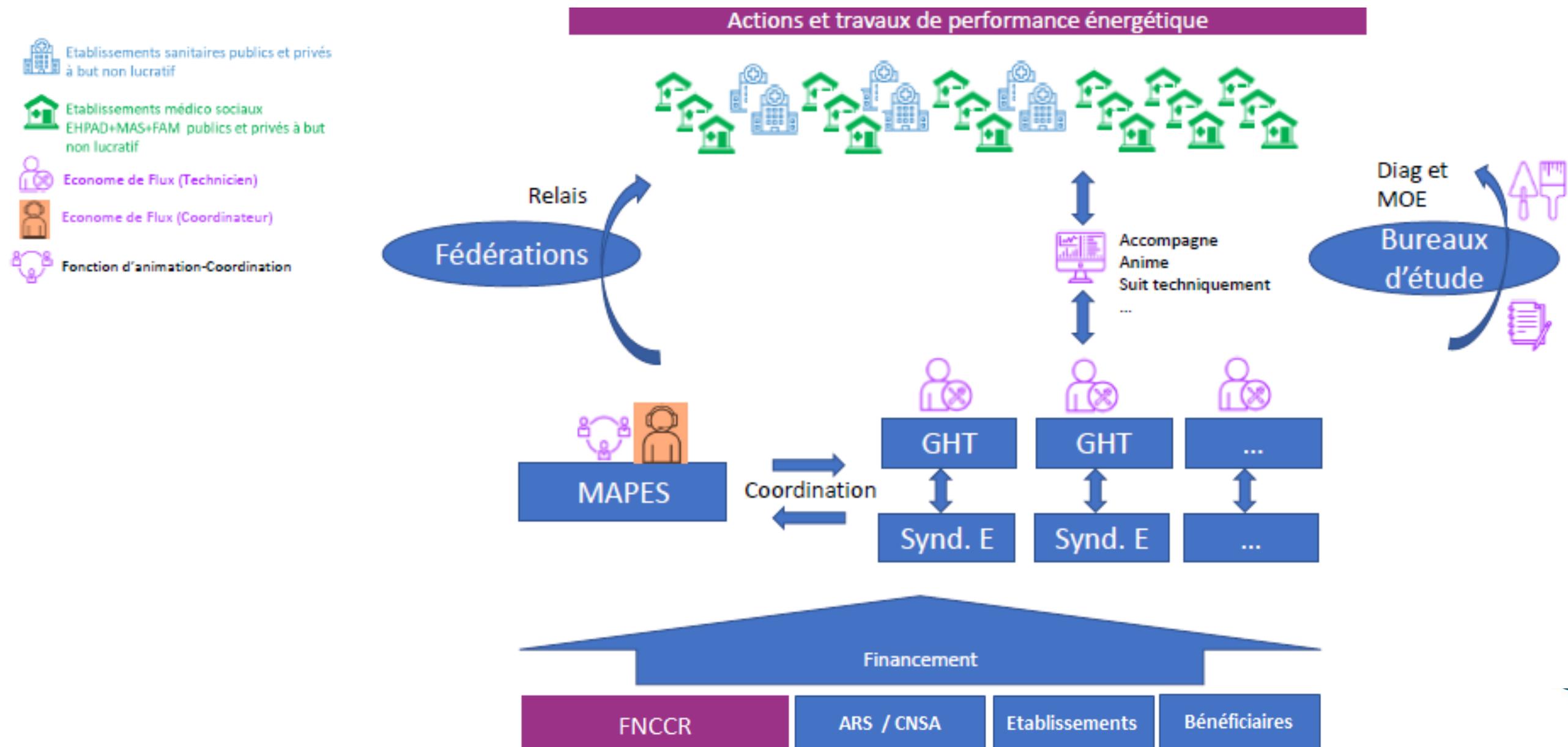
Travail « Pilote » / Projet « expérimental »

Signature des conventions sur le mois d'avril.

# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

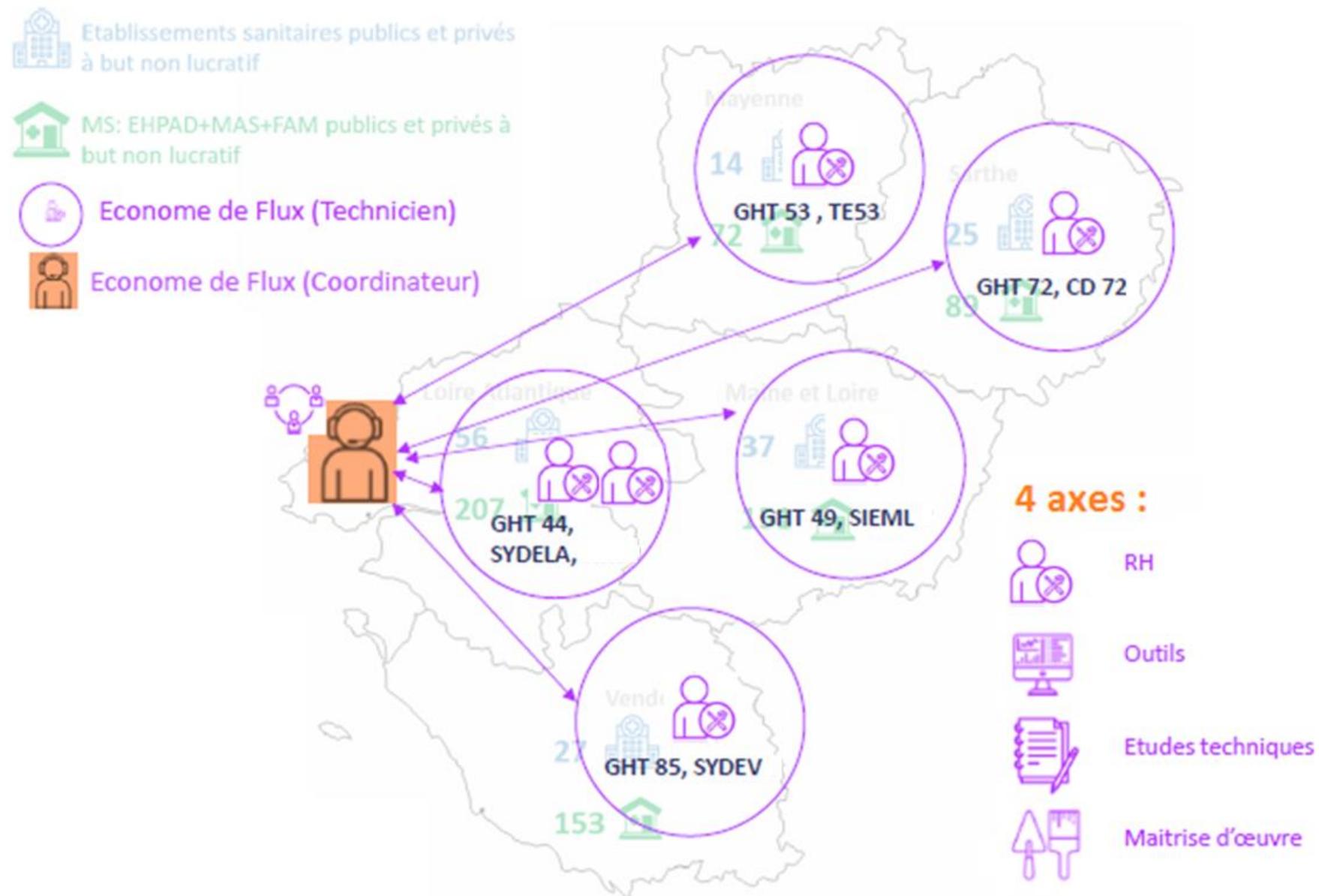
### SPECIFICITE CONVENTIONS « PENSEE » : En région "Pays de la Loire"



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

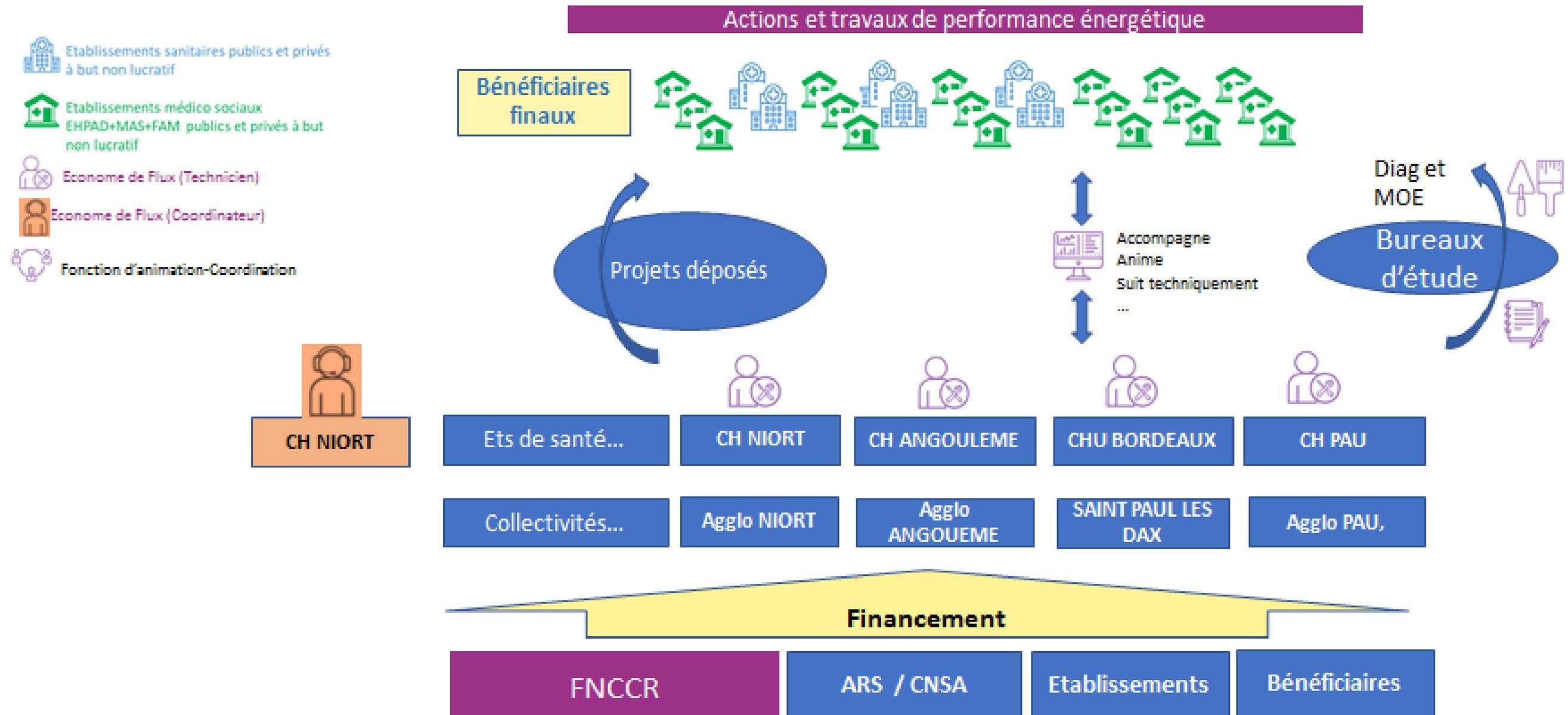
### SPECIFICITE CONVENTIONS « PENSEE » : En région “Pays de la Loire”



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

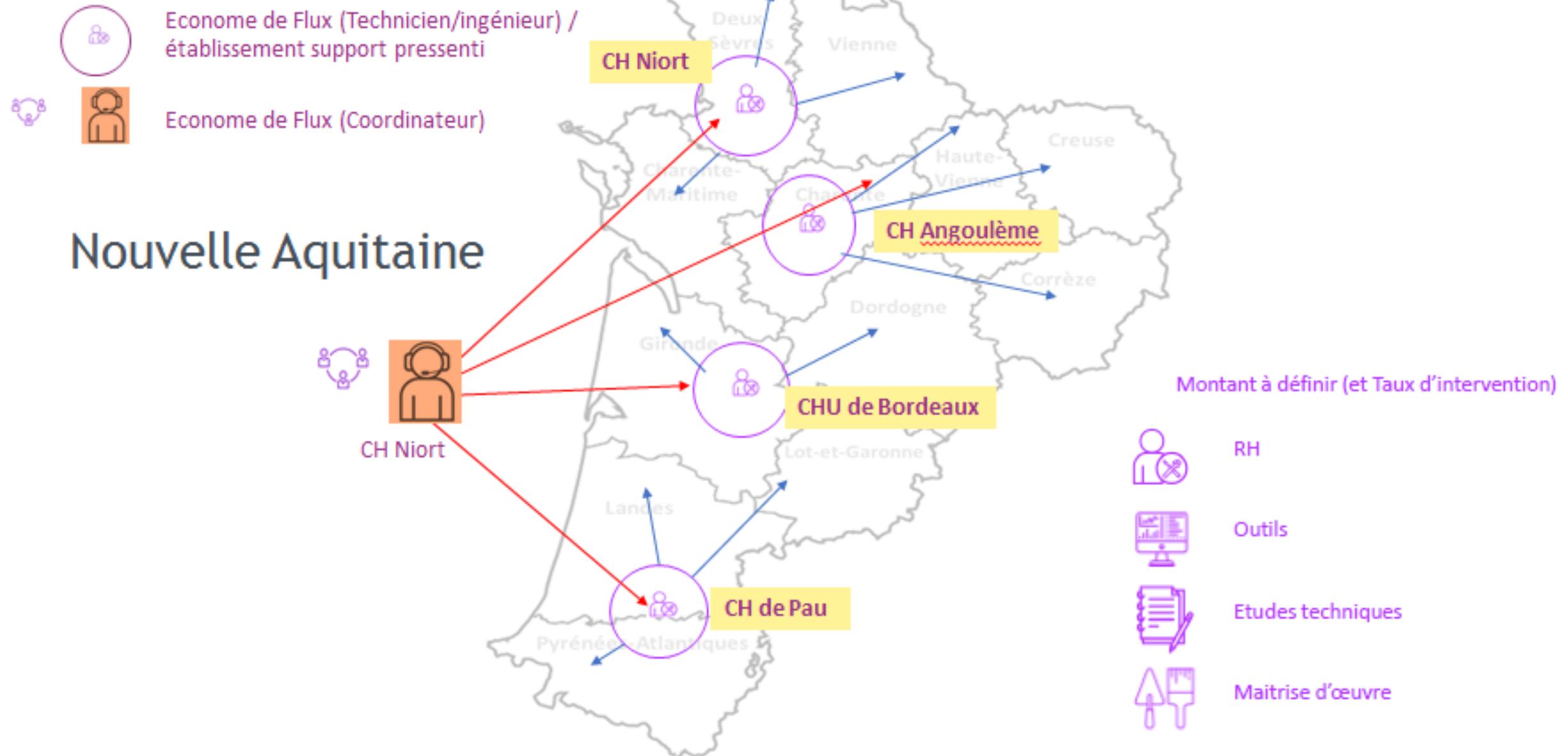
### SPECIFICITE CONVENTIONS « PENSEE » : En région "Nouvelle Aquitaine"



# 1 / Spécificité ETE en PDL

## PROGRAMME ACTEE

### SPECIFICITE CONVENTIONS « PENSEE » : En région “Nouvelle Aquitaine”



# 2 / Schéma régional de l'ETE

## Montée en puissance des enjeux Efficacité et Transition Energétique

- ▶ Des obligations réglementaires
- ▶ Un cout de l'énergie en croissance forte
- ▶ Des incitations fortes : Pilier 2 du Ségur, plan de relance...
- ▶ Un patrimoine immobilier « santé » très important et fonctionnant 24h/24
- ▶ La perspective du « décret tertiaire »

## Un monde de la santé « très peu armé » sur ces questions

- ▶ Une thématique qui n'est pas toujours au cœur des premières préoccupations d'un établissement
- ▶ Une « ingénierie nécessaire » que seuls les gros établissements peuvent se permettre d'avoir alors que le secteur santé représente une maîtrise d'ouvrage très fragmentée
- ▶ Une structuration collective qui n'est pas encore à même d'apporter des réponses

# 2 / Schéma régional de l'ETE

## Une convention cadre ADEME – ARS

- ▶ Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables
- ▶ Prévention et gestion des déchets
- ▶ Alimentation durable
- ▶ Les autres thématiques : qualité de l'air intérieur/extérieur, mobilité durable, urbanisme et santé, achats responsables.

## Un poste de « conseiller en énergie partagé » depuis 3 ans au sein de la MAPES

- ▶ Co-financement ADEME ARS
- ▶ Conseil pour l'exploitation des bâtiments (confort et économie d'énergie)
- ▶ Accompagnement des maitrise d'ouvrage lors des opérations d'investissement (choix énergie, conseil,...)
- ▶ Formation, sensibilisation,....
- ▶ Articulation et mise en réseau
- ▶ Une mutualisation de conseil et d'ingénierie .... pour 1200 établissements



## 2 / Schéma régional de l'ETE

**Un bilan très positif et la nécessité de renforcer/déployer le dispositif**

**Un contexte favorable : AMI CHARME porté par la FNCCR - Convention PENSEE**

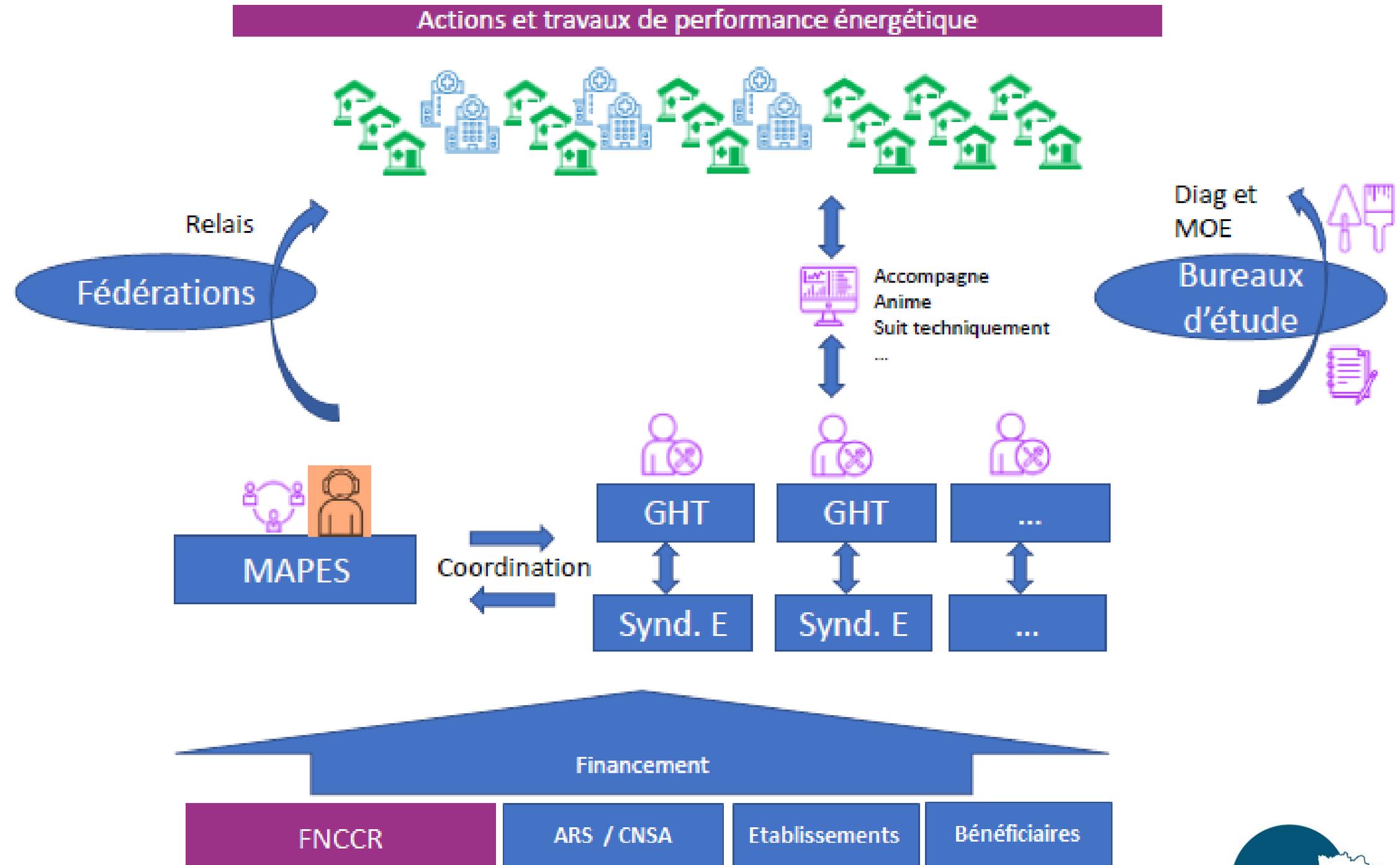
- ▶ Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
- ▶ Deux régions pilotes (Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine)
- ▶ Financement dans le cadre d'une convention sur 3 ans (1M€) d'un dispositif à plusieurs niveaux
- ▶ Engagement financier de l'agence : garantir la mise en œuvre du dispositif, et ce en direction de l'ensemble des établissements (sanitaire – médico social & tout statut)

### **Stratégie Pays de la Loire proposée**

- ▶ Une réponse s'appuyant sur :
  - La MAPES en fonction de coordination
  - Les GHT en portage d'un Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) par département « tout secteur »
  - Les syndicats d'énergie : structures d'hébergement possible pour les CME et apports d'outillage et savoir faire

# 2 / Schéma régional de l'ETE

-  Etablissements sanitaires publics et privés à but non lucratif
-  Etablissements médico sociaux EHPAD+MAS+FAM publics et privés à but non lucratif
-  Econome de Flux (Technicien)
-  Econome de Flux (Coordinateur)
-  Fonction d'animation-Coordination



## 2 / Schéma régional de l'ETE

### GLOSSAIRE spécifique au dispositif d'Efficacité et Transition Energétique

- ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (FNCCR)
- AODE : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie
- CEP : Conseiller en Energie Partagé (ADEME)
- **CME : Conseiller en Maitrise de l'Energie (MAPES)**
- **CRETE : Coordinateur Régional Efficacité & Transition Energétique (MAPES)**
- EF, Efx : Econome de flux (FNCCR)
- EnR : Energie Renouvelables
- ES& ESMS : Etablissements sanitaires, établissements et services médico-sociaux
- **ETE : Efficacité & Transition Energétique (MAPES)**
- GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
- PENSEE : Pays de la Loire Et Nouvelle Aquitaine : la Sante Economise l'Energie ! (FNCCR)

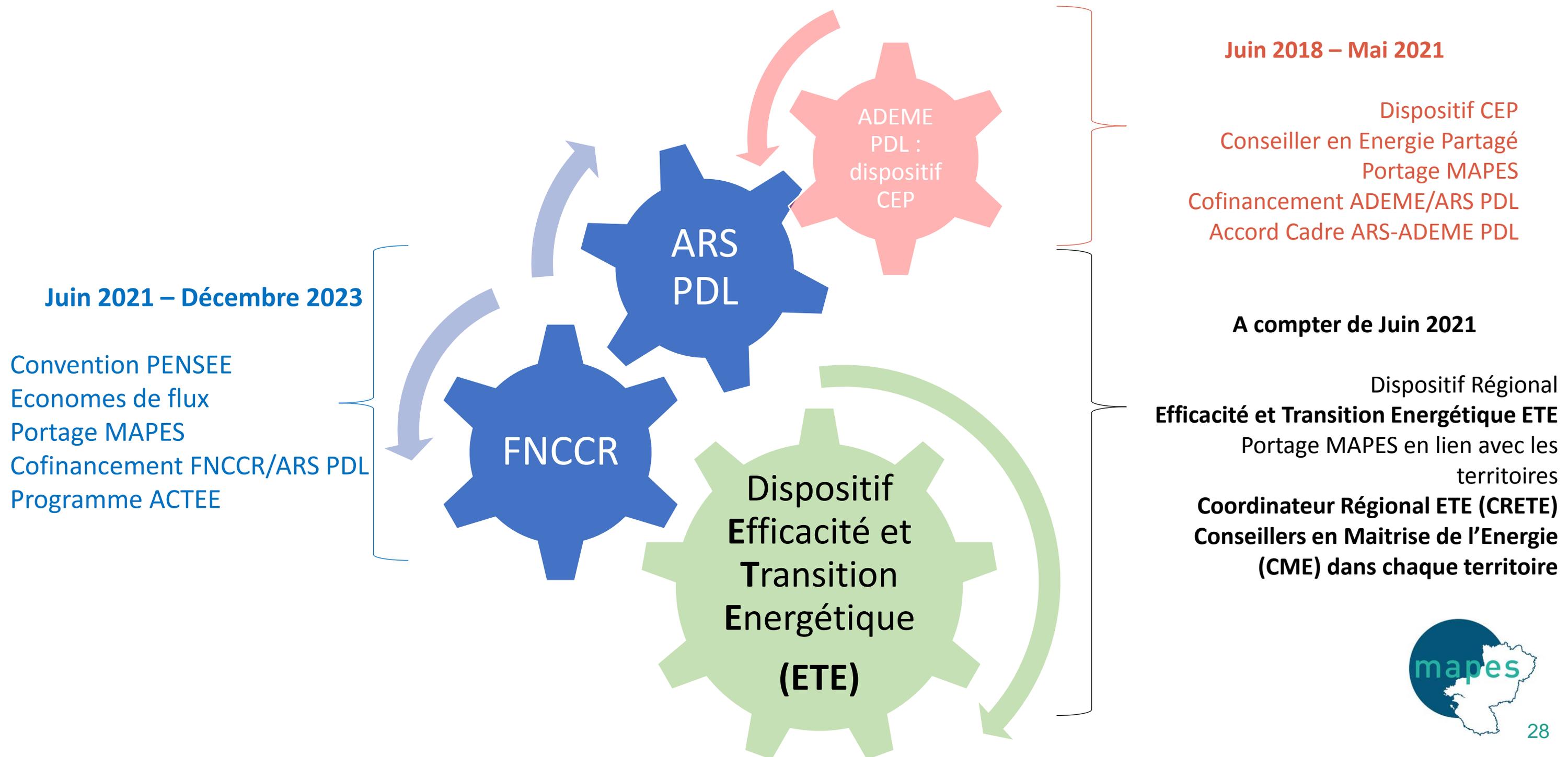
**Selon les interlocuteurs, le vocable change.**

**Importance de veiller au vocable pour clarifier le propos et s'assurer de la compréhension entre acteurs.**



# 2 / Schéma régional de l'ETE

## Evolution des acteurs et de la sémantique, le cap reste le même !

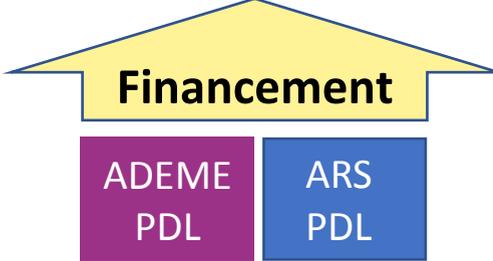
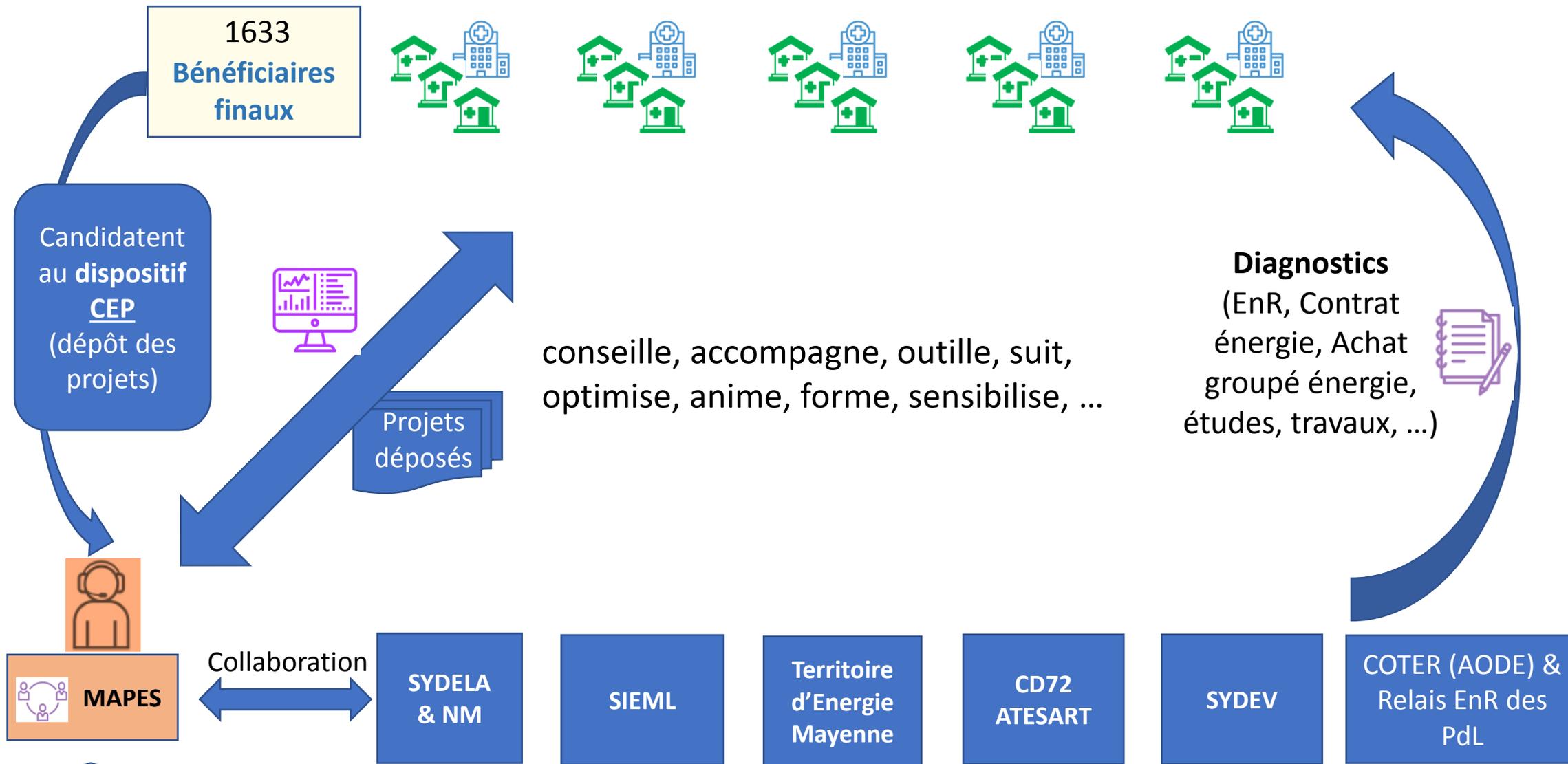


# 2 / Schéma régional de l'ETE

## Juin 2018 – Mai 2021

- Etablissements sanitaires publics et privés à but non lucratif
- Etablissements médico sociaux EHPAD+MAS+FAM publics et privés à but non lucratif
- Conseiller en Energie Partagé (Animateur, Technicien)
- Fonction d'animation
- Outils
- Etudes techniques

### Actions et travaux de performance énergétique

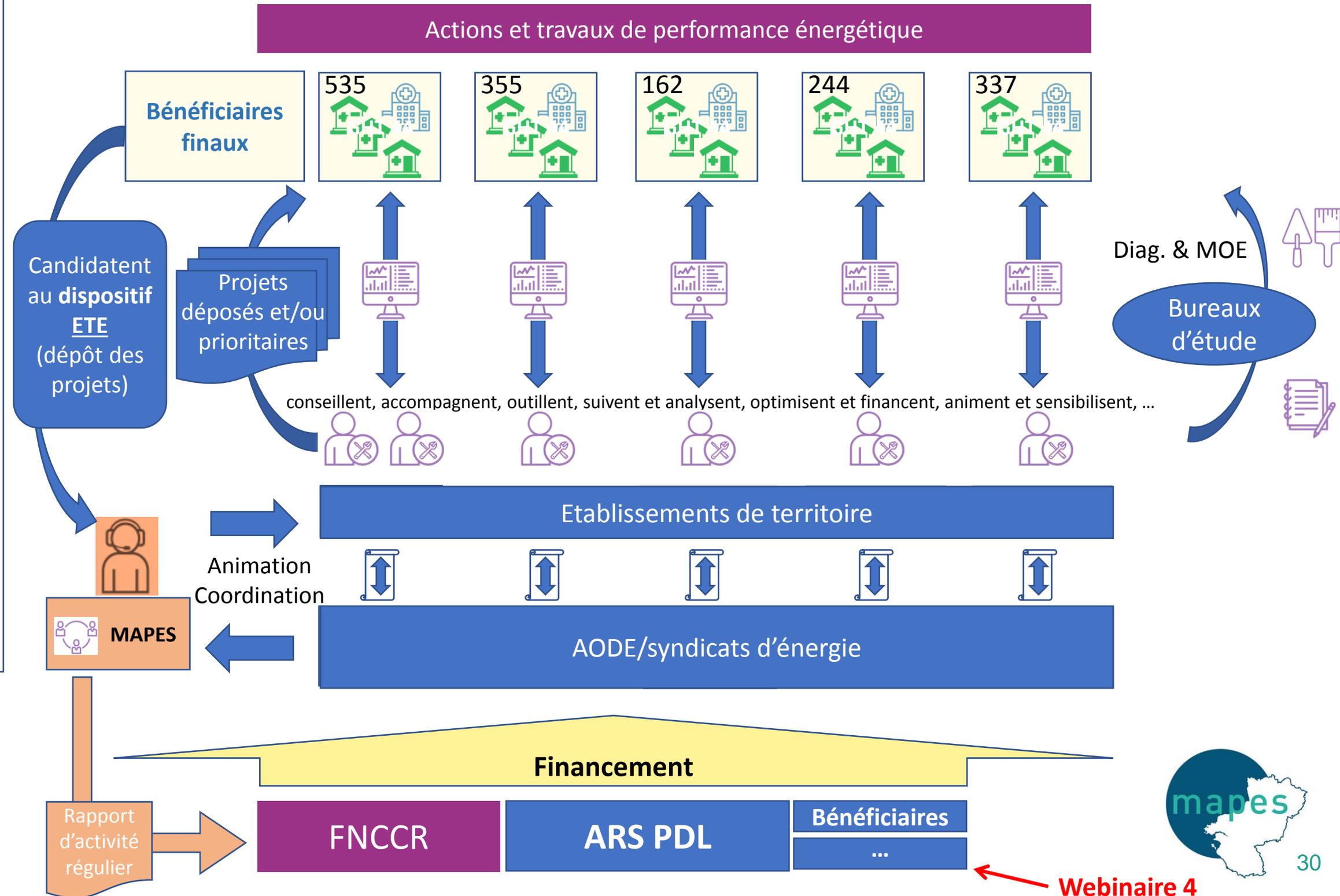


**Transition imminente ....**

# 2 / Schéma régional de l'ETE A compter de Juin 2021



- Etablissements sanitaires publics et privés à but non lucratif
- Etablissements médico sociaux EHPAD+MAS+FAM publics et privés à but non lucratif
- Econome de Flux (Technicien)
- Econome de Flux (Coordinateur)
- Fonction d'animation & de coord.
- Convention partenariat
- Outils
- Etudes techniques
- Maitrise d'œuvre



# 2 / Schéma régional de l'ETE

## Organisation régionale et territoriale, les acteurs

	Acteurs	Rôle premier dans l'organisation RH du dispositif	RH associée	Contact 1 (à confirmer)	Contact 2 (à confirmer)
Région	MAPES	coordonnera et animera le dispositif régional	Coordinateur régional	Yoann LELOUTRE	Laurent BIZIEN
44	GHT 44  via le CHU NANTES	emploiera	Conseiller(s) en Maitrise de l'Energie	Olivier PLASSAIS	Eric TRAN
	SYDELA	accueillera		Cédric GARNIER	-
49	GHT 49  via le CHU ANGERS	emploiera	Conseiller en Maitrise de l'Energie	Olivier DEROUET	Sophie PIGNON
	SIEML	accueillera		Eric TELLIEZ	Clément CHEPTOU
53	GHT 53  via le CH LAVAL	emploiera	Conseiller en Maitrise de l'Energie	Jean-Michel LACROIX	Julien EVRARD
	TEM Territoire d'Energie Mayenne	accueillera		Emmeline BLONDEAU	Gustavo LEITE PINTO
72	GHT 72  via le CH LE MANS	emploiera	Conseiller en Maitrise de l'Energie	Samuel VIRFOLET	-
	CD 72 (ATESART)	accueillera		Laure CLERMIDY	Yannick BEAUJARD
85	GHT 85  via le CHD VENDEE	Organisation à confirmer	Conseiller en Maitrise de l'Energie	Tahar BENHASSAN	-
	SYDEV			Philippe GARDES	Région/ territoire

# 2 / Schéma régional de l'ETE

## PRINCIPAUX PILIERS DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ETE

### Fonction de coordination régionale (CRETE)

- Montée en compétence des nouveaux CME territoriaux
- Formation ES & ESMS
- Animation de la dynamique régionale, en lien avec les CME
- Stratégie ETE
- Démarche groupée de mutualisation
- Gestion administrative et financière de la convention PENSEE
- Evaluation de l'action régionale ETE et perspectives
- Communication

*Cf. fiche de poste CRETE*

### Fonction Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME)

- Accompagnement sur le terrain des établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la maîtrise des énergies et des énergies renouvelables (avec renfort sur le 44)
- Conseil aux ES & ESMS
- Suivi des consommations énergétiques et création d'indicateurs de performance
- Optimisation des contrats et financements
- Actions de sensibilisation
- Veille et réseau

*Cf. fiche de poste CME*



# 2 / Schéma régional de l'ETE

## CALENDRIER & PHASAGE

### 05-2021 :

- Jury conventions PENSEE (PDL et NA).
- Si OK : Signature convention PENSEE par la MAPES et les GHT/AODE
- **Début d'éligibilité des dépenses (date exacte à figer)**

### 06-2021 :

- Lancement de la coordination régionale et recrutement des CME territoriaux (profil économes de flux)
- Aide MAPES (CRETE) au lancement du dispositif ETE dans les 5 territoires
- **Candidature des établissements au dispositif ETE**
- Priorisation des établissements à accompagner

### 09-2021 :

- Prise de poste CME territoriaux (rencontres + montée en compétence)
- Confirmation de la priorisation des établissements à accompagner

### 10-2021 :

- Début accompagnement **Cycle 1** des ES-ESMS ayant candidaté (durée un an) et/ou prioritaires

### 10-2022 :

- Début accompagnement **Cycle 2** ES-ESMS (durée un an) et/ou prioritaires
- Suivi des ES-ESMS accompagnés en cycle 1

### 09-2023 : **Fin d'éligibilité des dépenses (date exacte à figer)**

### 12-2023 : **Bilan convention PENSEE**

### Tout au long :

- Réunions de pilotage en région PDL (~trimestrielles)
- Réunion inter-région avec Nouvelle Aquitaine (~semestrielles)



# 2 / Schéma régional de l'ETE

## COMMENT CANDIDATER & ENGAGEMENT ATTENDUES POUR « DISPOSITIF ETE » ?

### Candidature :

- Phase 1 - Remplissage du **questionnaire** (à venir ...)
- Phase 2 - Envoi des factures énergétiques & eau des 3 ou 5 dernières années
- Phase 2 - Envoi de documents techniques (plans, études, audits, contrats, ...)
- Phase 2 - Signature de la **lettre d'engagement**

### - Engagement :

- Etre présent « Direction / Maintenance » lors des phases majeures du dispositif
- Faire vivre la **démarche d'efficacité énergétique au sein de l'établissement**
  - Mettre en place un suivi énergétique en interne
  - Faire évoluer et mettre à jour le plan d'actions
  - ...
- Prendre connaissance de l'offre de services ETE pour monter en compétences

## 2 / Schéma régional de l'ETE

**FICHE DE POSTE : Conseiller en Maitrise de l'Energie (CME) : 44 (x2) / 49 / 53 / 72 / 85**

- Accompagner les établissements à se mettre en ordre pour atteindre les objectifs du dispositif « Eco Energie Tertiaire » de la loi ELAN,
- Effectuer les missions définies en fonction des attentes et sollicitations exprimées par les établissements sanitaires et médico-sociaux du département / de la région,
  - Accompagnement les porteurs de projet sur la performance énergétique des projets d'investissement (appui technique, point de vigilance, vision global, ...)
  - Mettre en place un dispositif d'accompagnement énergétique sur l'existant (état des lieux, suivi énergétique, plan d'actions, ...)
  - Suivi des consommations énergétiques (dérives, indicateurs, ...)
  - Optimisation des contrats
  - Accompagner sur les financements
  - Mise en relation avec les acteurs

**Niveau** : Bac +3 à Bac +5,  
**Domaine** : Efficacité énergétique /  
Thermique du bâtiment / Maitrise énergie

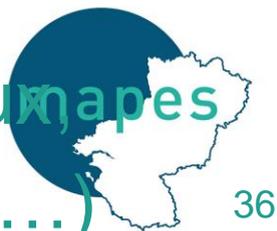


## 2 / Schéma régional de l'ETE

### FICHE DE POSTE : Coordinateur Régional Efficacité & Transition Energétique (CRETE)

- Coordonner le réseau ETE en santé régional
- Animer le réseau ETE en santé régional,
- Promouvoir le réseau ETE santé sur le territoire,
- Former les nouveaux CME départementaux,
- Mutualisation des outils et documents,
  
- Organiser des formations pour les établissements (forma'ludique, form'ADEME, ...)
- Organiser des évènements liés aux problématiques énergétiques,
- Animer les établissements sur des thématiques liées à l'efficacité énergétique,
  
- Synthétiser les « retours terrain » via des indicateurs de performance,
- Assurer un lien entre les CME et les autres acteurs régionaux et nationaux
- Participer aux réseaux régionaux et nationaux (FNCCR, ANAP, ADEME, ...)

**COORDINATION  
MAPES**



# 2 / Schéma régional de l'ETE

Détail en J5 de  
la semaine ETE

## OFFRE DE SERVICE ENVISAGEE PAR LE DISPOSITIF ETE :

**RH & coordination :** Passage de « 1 CEP » à « 6 CME + 1 CRETE »  
Réseau des acteurs de l'ETE  
Coordination MAPES  
Plateforme collaborative d'échanges entre CME

**Formations :** Montée en compétences des CME  
Offre de formation pour les établissements

**Animation :** Newsletter  
Base documentaire  
Webinaires informatifs  
Plateforme collaborative d'échanges inter établissements

**Outils :** Comment candidater & engagements attendus  
Suivi énergétique  
Indicateurs de performance  
Webinaires explicatifs des outils

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DE CHAQUE ACTEUR DU GROUPEMENT

**Groupement Hospitalier de  
Territoire de la Sarthe**



**Conseil Départemental  
de la Sarthe**



# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## GHT 72 - Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe



Le GHT de la Sarthe regroupe 10 établissements et totalise environ **72 bâtiments** :

- Centre Hospitalier du Mans,
- Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe,
- Centre Hospitalier de Saint-Calais + EHPAD de Bessé-sur-Braye,
- Centre Hospitalier de Château du Loir,
- Centre Hospitalier du Lude,
- Pôle Santé Sarthe et Loire,
- Centre Hospitalier de la Ferté Bernard,
- Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe  
(Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, Sillé-le-Guillaume)



L'établissement support de ce groupement est le **Centre Hospitalier du Mans**.

Sur le domaine de la rénovation énergétique, les travaux engagés par chaque Etablissement sont limités. Une vraie démarche de performances énergétiques doit être mise en place. Cela nécessite un état des lieux des bâtiments sur le volet énergies.



# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## CD 72 - Conseil Départemental de la Sarthe



Le Département de la Sarthe en vertu de l'article L313-13 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles autorise, contrôle et assure le suivi de 240 établissements et services médico-sociaux relevant de sa compétence à savoir :

- 83 EHPAD et USLD
- 51 Structures et 30 services pour personnes handicapées
- 41 résidences autonomie
- 35 établissements et service de l'enfance

Ces établissements sont implantés sur le territoire sarthois.

La politique d'investissement de ces ESMS sur le domaine de l'énergétique est à ce jour très peu avancée.



# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## CD 72 - Conseil Départemental de la Sarthe



Le Département de la Sarthe a comme particularité d'être l'autorité organisatrice de la distribution de l'énergie (AODE) sur l'ensemble du territoire en dehors du Mans à savoir 354 communes pour un total de 565 963 habitants. Cela explique l'absence de syndicat d'énergie en Sarthe.

Le Département de la Sarthe est l'échelon opérationnel de proximité sur le territoire et assume son rôle de facilitateur et d'accompagnateur auprès des collectivités et administrés sur les thématiques de la transition énergétique.

Le Département de la Sarthe est actuellement lauréat de l'AMI CEDRE, au sein de l'entente « Territoire d'Énergie Pays de la Loire » et candidate également à l'AMI EUCALYPTUS pour les collèges du département.

Il porte un contrat territorial chaleur renouvelable ADEME (COTER) depuis 2018. Ce contrat va être renouvelé pour les 3 années à venir.

Le Département travaille en collaboration régulière avec les territoires porteurs d'une démarche PCAET, avec les CEP et les économes de flux pour les syndicats intercommunaux lauréat du programme ACTEE SEQUOIA. La volonté du Département est d'engager une démarche globale à l'échelle de son territoire à destination des différents porteurs de projet.

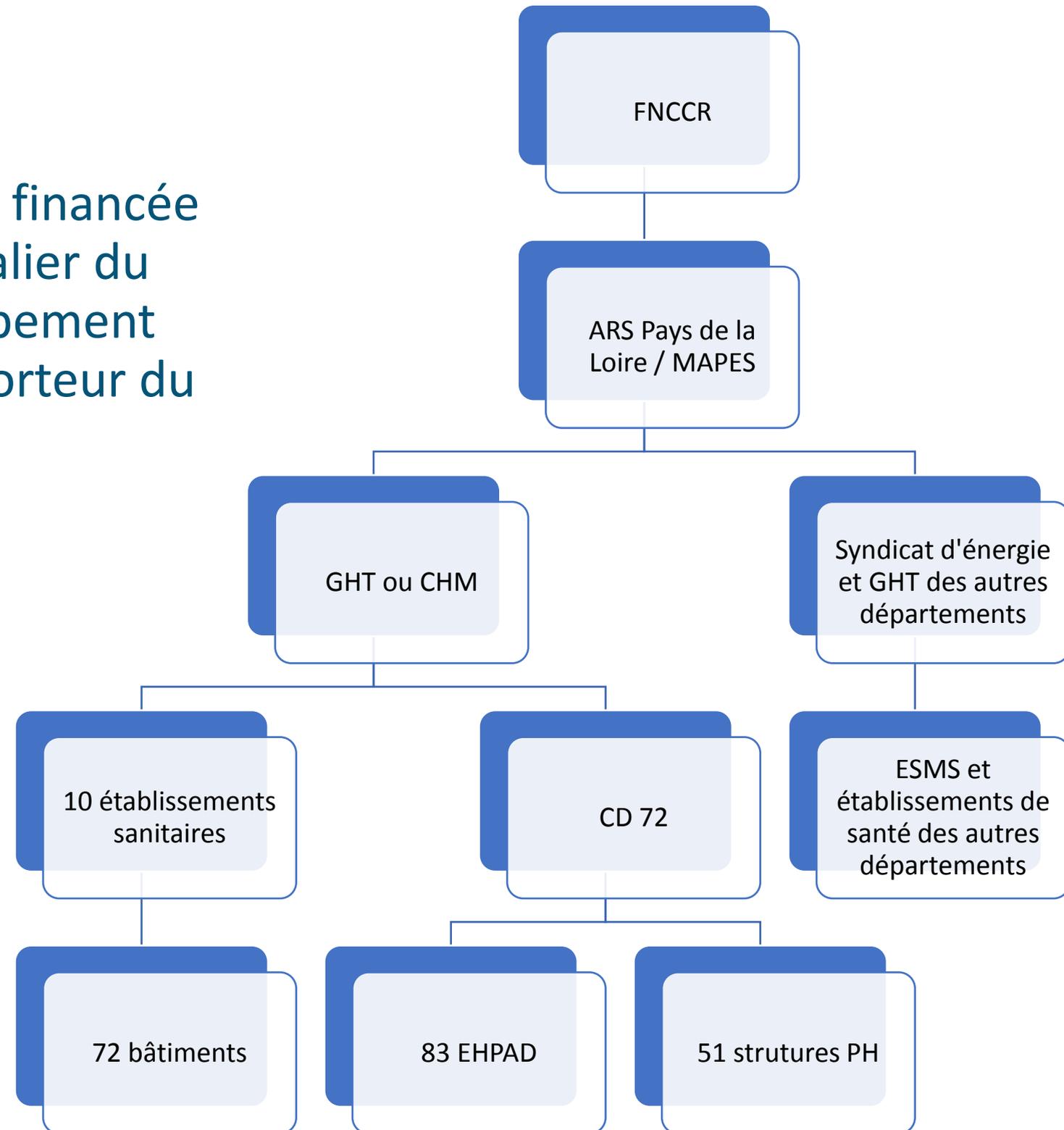
En interne, le CD 72 est en train de constituer une cellule énergie avec des ressources humaines des différents services et des différentes directions de la collectivité.



# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## ORGANISATION GENERALE

Dans le cadre de la convention PENSEE financée par la FNCCR et l'ARS, le Centre Hospitalier du Mans, Etablissement Support du Groupement Hospitalier de la Sarthe (GHT 72) est porteur du projet.



# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Etudes énergétiques

Le cahier des charges pour s'adjoindre les compétences d'un bureau d'études spécialisé en efficacité énergétique pour la réalisation du Schéma Directeur Décret Tertiaire et l'établissement du dossier technique défini par le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 et par l'Arrêté du 10 avril 2020 sera commun pour toutes les structures.

Le dossier technique devra comprendre :

- une étude énergétique (sur la base de simulations thermiques dynamiques),
- une identification des actions d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine,
- des programmes d'actions échelonnés via des budgets annuels et cohérents avec les objectifs du Maître d'Ouvrage permettant d'atteindre les objectifs,
- une note technique justifiant la modulation des objectifs.

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Etudes énergétiques

### Pour les Etablissements du GHT 72 :

Un accord-cadre a été publié le 7 avril 2021 pour désigner un bureau d'études spécialisé afin de réaliser le Schéma Directeur de rénovation énergétique tertiaire des 10 établissements du GHT de la Sarthe.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- De juillet 2021 à septembre 2022 : Etudes énergétiques + Choix années de référence + Plan d'actions
- Avant le 30/09/2021 : Liste des bâtiments et consommations 2020 sur OPERAT
- Avant le 30/09/2022 : dépôt des années de référence et consommations 2021 sur OPERAT
- De octobre 2022 à septembre 2023 : Rédaction des dossiers techniques
- Avant le 30/09/2023 : dépôt des dossiers techniques et consommations 2022 sur OPERAT

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Etudes énergétiques

### Etablissements sociaux et médico-sociaux autorisés par le Département :

Le champ de la convention s'applique aux EHPAD, USLD et structures d'accueil pour personnes en situation de handicap. Le Département s'est appuyé sur la programmation prévisionnelle des investissements réalisée en interne pour identifier les besoins en études énergétiques sur les années 2021/2022/2023 soit :

- 2021 : 12 audits
- 2022 : 30 audits
- 2023 : 16 audits

Parmi ces 58 audits, 40 relèvent d'établissements publics et 18 d'établissements privés.

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Etudes énergétiques

### Etablissements sanitaires à but lucratif et non lucratif :

Les besoins du secteur sanitaire privé ne sont pas encore stabilisés à ce jour. Toutefois, il est intégré des études énergétiques pour des Etablissements sanitaires privés selon la planification suivante :

- 2021 : Etudes énergétiques pour 2 entités géographiques sanitaires privés à but non lucratif et 2 entités géographiques sanitaires privé à but lucratif ; soit environ 8 bâtiments
- 2022 : Etudes énergétiques pour 2 entités géographiques sanitaires privés à but non lucratif et 1 entité géographique sanitaire privé à but lucratif ; soit environ 6 bâtiments
- 2023 : Etudes énergétiques pour 2 entités géographiques sanitaires privés à but non lucratif et 1 entité géographique sanitaire privé à but lucratif ; soit environ 6 bâtiments

Le CHM, Etablissement support du GHT, prendra contact avec les Etablissements privés dans les prochaines semaines pour présenter la démarche.

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Econome de flux

Le besoin a été étudié à un ETP d'économe de flux pour le Département de la Sarthe pour assurer le suivi de l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le poste sera porté par le CHM, établissement support du GHT. Compte-tenu des compétences que possède le Département, ce dernier hébergera le poste d'économe de flux et s'assurera de répondre aux besoins en véhicule et poste de travail. De ce fait, la fiche de poste et le recrutement devront s'effectuer de manière conjointe pour satisfaire au mieux les besoins des différents bénéficiaires finaux.

Concernant les outils spécifiques, il pourra s'appuyer sur les outils déjà disponibles au sein du Département et également auprès de la MAPES. Le lien est à créer avec les autres AODE pour éventuellement partager des outils.

Pour ce qui est de la formation, en fonction des besoins, il pourra se positionner sur des formations proposées par l'ADEME.

Le recrutement est estimé au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Outil de suivi & de consommation énergétique

Les échanges ont permis d'identifier le besoin de mettre à disposition de tous les établissements un logiciel de suivi des consommations énergétiques. En effet, cela permet d'inciter tous les établissements à intégrer la démarche.

Cet outil devra permettre d'exporter les données récoltées sur la plateforme OPERAT afin de faciliter le travail des structures.

## PRESENTATION DES AXES DE TRAVAIL > Maîtrise d'Oeuvre

A travers les échanges, il est clairement apparu que sur le territoire sarthois, la politique d'investissement des établissements sanitaires et médico-sociaux sur le domaine de l'énergétique est peu avancée. Seuls quelques établissements ont déjà réalisés des travaux. Aujourd'hui, le besoin se situe sur l'audit et le relevé des consommations pour ensuite pouvoir amorcer des démarches de travaux.

C'est pourquoi, l'axe 4 n'a pas été développé.

# 3 / Retour d'expérience territoriale – SARTHE

## INDICATEURS :

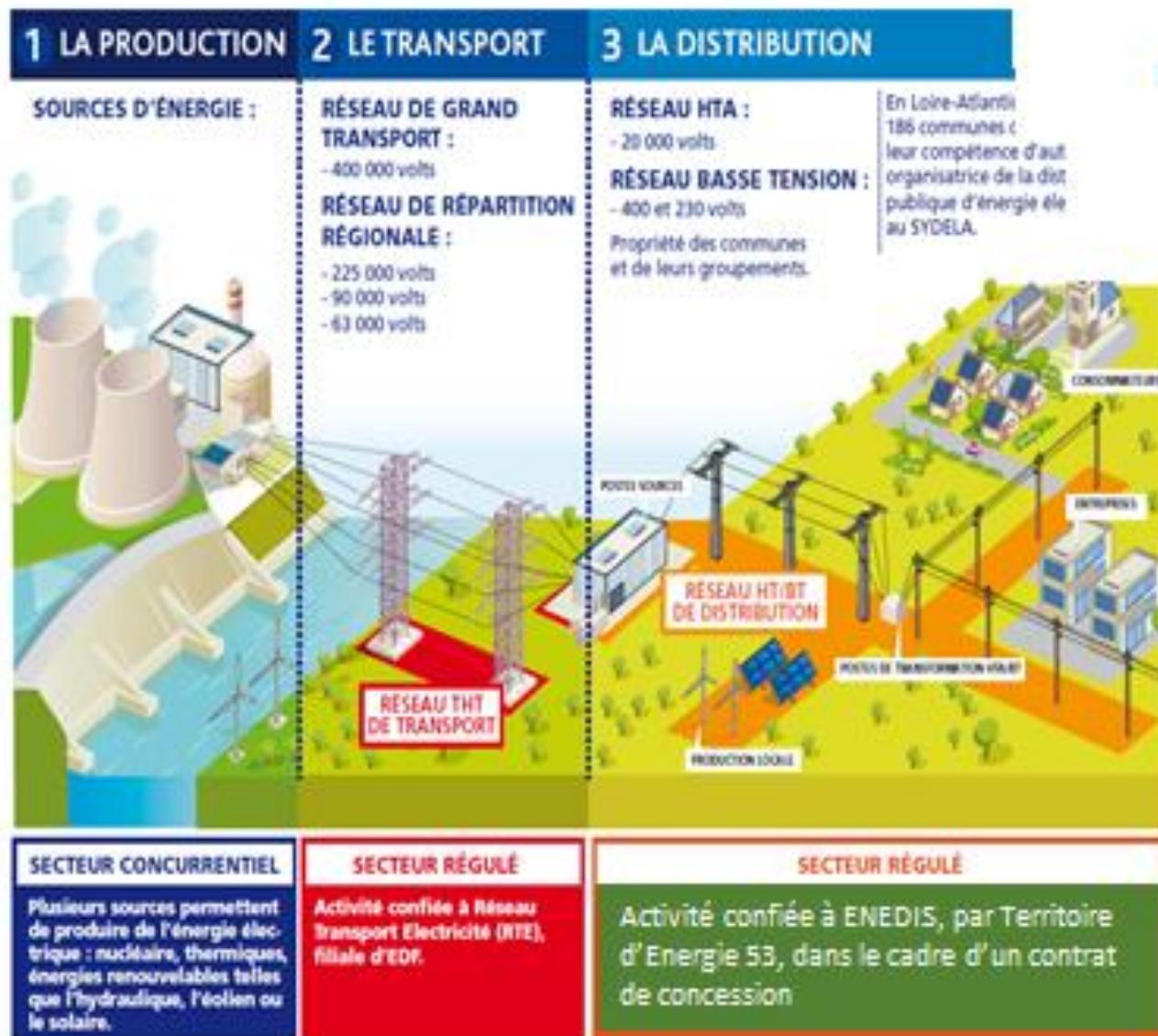
Pour assurer le suivi des performances du projet permettant d'assurer le suivi de l'avancement du Programme et de la bonne réalisation des actions, le GHT et le Département de la Sarthe propose les 6 indicateurs suivants :

- Nombre d'audits énergétiques réalisés
- Nombre d'audits énergétiques programmés
- Nombre d'établissements accompagnés par l'économiste de flux
- Nombre de projets engagés suite au contact de l'économiste de flux
- Nombre d'outils/logiciels achetés
- Nombre d'établissements utilisant le logiciel de suivi des consommations

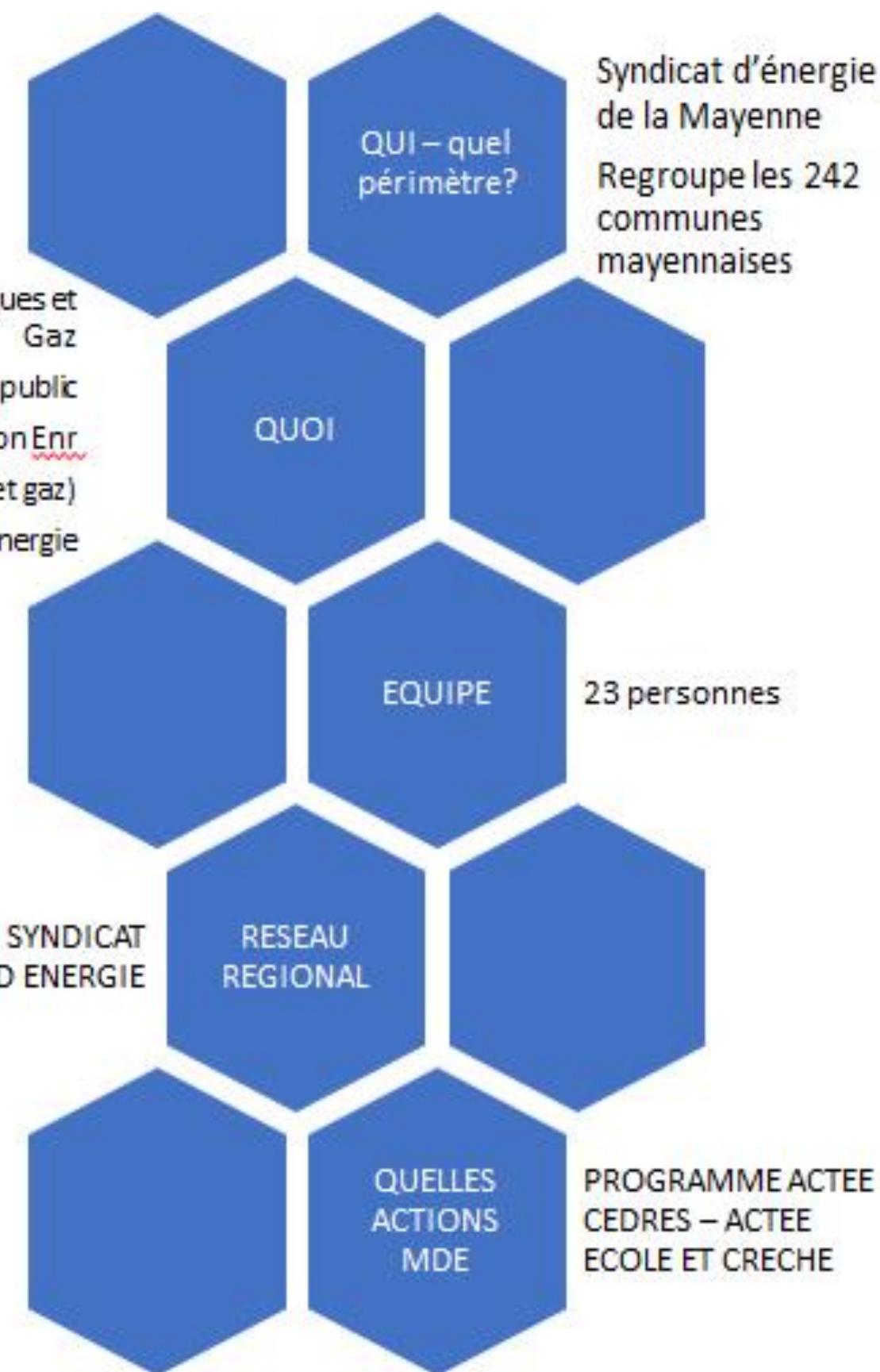
# 4 / Retour d'expérience territoriale – MAYENNE

GHT 53 / TE 53

# Présentation Territoire d'Énergie Mayenne



Réseaux électriques et Gaz  
 Eclairage public  
 Production Enr  
 Mobilité (élec et gaz)  
 Maîtrise de l'énergie



# Les groupements hospitaliers de territoire (GHT) des Pays de la Loire

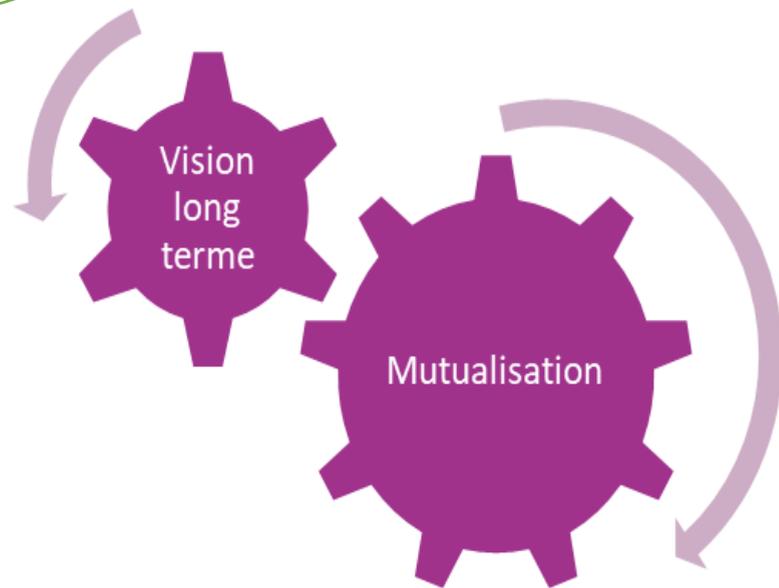
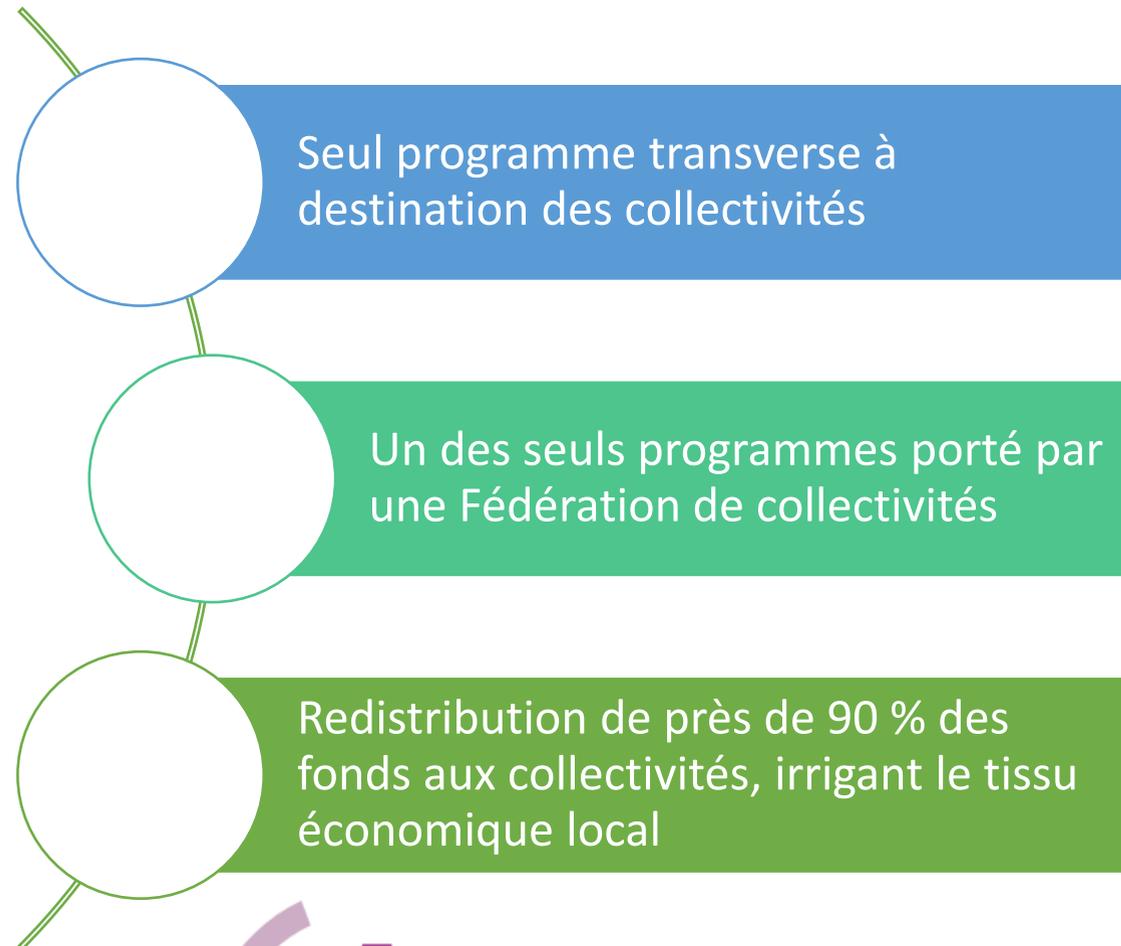
## Présentation du GHT Mayenne et du Haut-Anjou

- ❖ Centre hospitalier de Laval
- ❖ Centre hospitalier du Haut Anjou
- ❖ L'hôpital local d'Ernée
- ❖ L'hôpital local d'Evron
- ❖ Le centre hospitalier nord Mayenne
- ❖ L'hôpital local vilaine la Juhel
- ❖ L'hôpital local du sud-ouest mayennais



# Le projet ACTEE PENSEE en Pays de la Loire - Rappel

# ACTEE, un programme pour les collectivités, porté par la FNCCR



## Approche fondée sur deux piliers

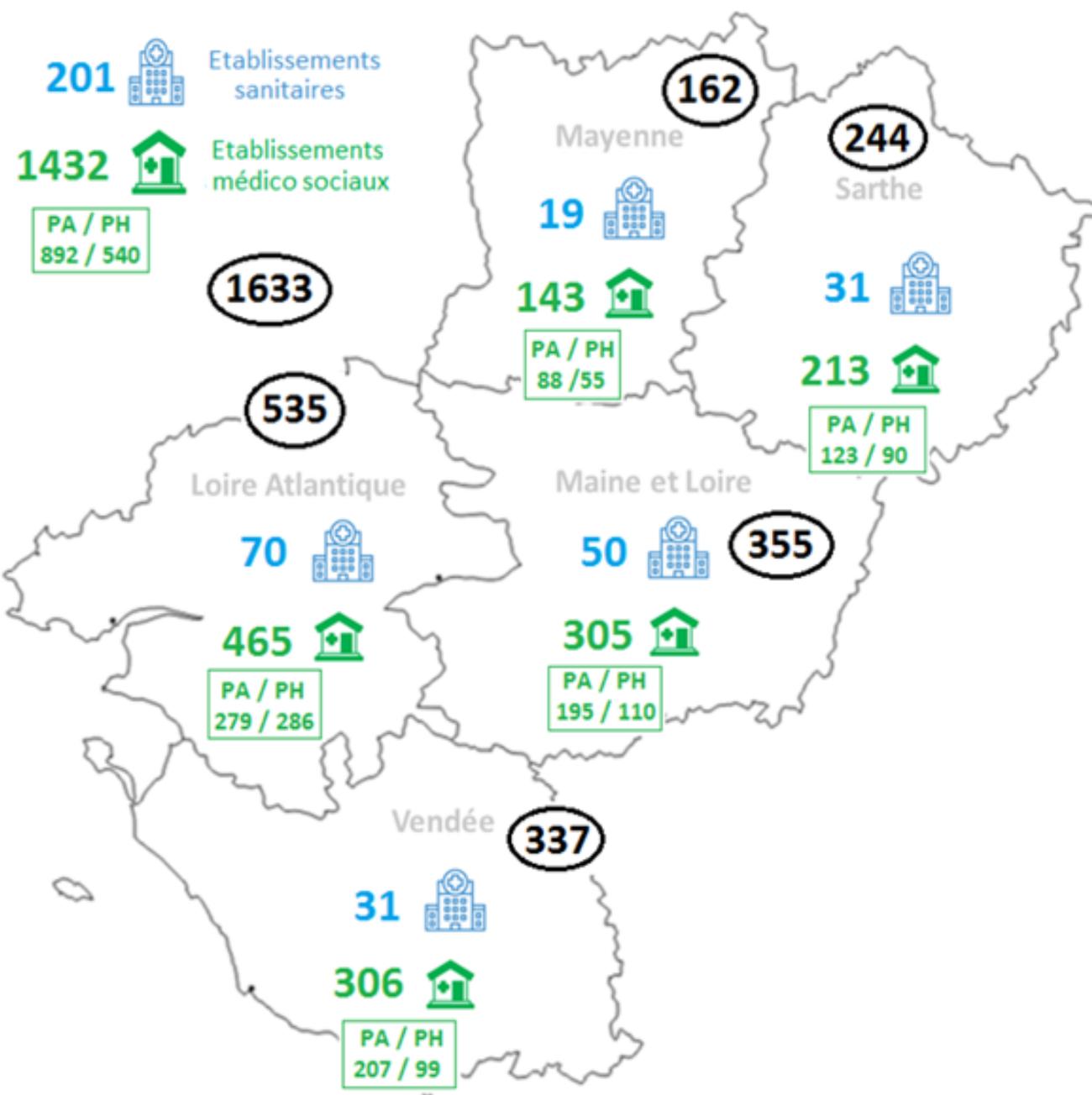
- **Mutualisation**
- **Action dans une stratégie de long terme**

## AMI PENSEE

- **Se concentre sur le secteur des bâtiments de SANTE**

# Pays de la Loire - Echelle départementale

## NOMBRE D'ETABLISSEMENTS (ES / ESMS : PA & PH)



44	PUBLIC	110	21%	535	33%
	PNL	393	73%		
	PRIVEE	32	6%		
49	PUBLIC	98	18%	355	22%
	PNL	236	44%		
	PRIVEE	21	4%		
53	PUBLIC	73	14%	162	10%
	PNL	81	15%		
	PRIVEE	8	1%		
72	PUBLIC	74	14%	244	15%
	PNL	153	29%		
	PRIVEE	17	3%		
85	PUBLIC	135	25%	337	21%
	PNL	186	35%		
	PRIVEE	16	3%		
REGION	PUBLIC	490	30%	1633	100%
	PNL	1049	64%		
	PRIVEE	94	6%		



# 162 établissements en Mayenne

 Etablissements sanitaires publics et privés à but non lucratif

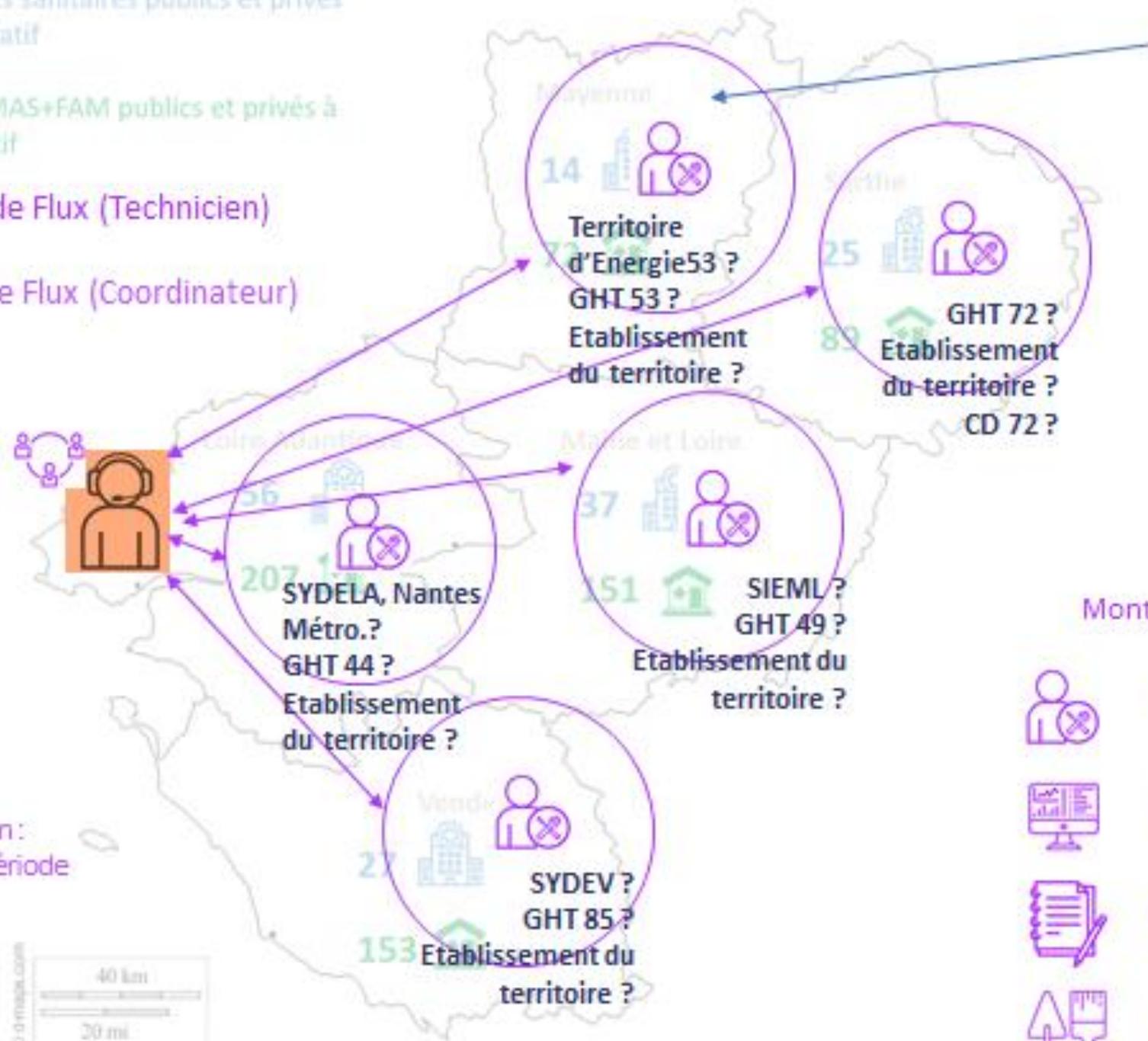
 MS: EHPAD+MAS+FAM publics et privés à but non lucratif

 Econome de Flux (Technicien)

 Econome de Flux (Coordinateur)

## Pays de la Loire

 RH et animation : 317 K€ sur la période 2021 - 2023



Montant à définir (et Taux d'intervention)

 RH : ... K€ (entre 60 et 80%)

 Outils : ... K€ (50%)

 Etudes techniques : ... K€ (50%)

 Maîtrise d'œuvre : ... K€ (30%)

Sc: Fichier données ARS + base SAE

## Econome de flux – son rôle – ce qu’il apporte

**Objectif** : Conseiller et accompagner les établissements dans une démarche d’efficacité énergétique :

- Le bâtiment existant
- Projets neufs
- Economies d’énergies, énergies renouvelables

### **Exemple**

- Rencontre des interlocuteurs
- Comprendre l’environnement dans lequel les personnes évoluent
- Visite du site
- Etat des lieux (CCTP, DOE, factures, travaux réalisés)
- Cerner les besoins et les objectifs
- Cibler les travaux peu coûteux et immédiatement efficaces
- Projection des travaux sur le long terme en fonction des aides mobilisables et du budget alloué
- Orienter sur le choix des matériaux, équipements et systèmes de chauffage
- Analyse des devis
- Analyse de l’offre entretien/maintenance
- Sensibiliser les utilisateurs

# Grille d'échanges entre AODE et GHT/établissement du territoire

Salarié de qui ? **GHT53**

Accueilli dans les locaux de qui ? **TE53**

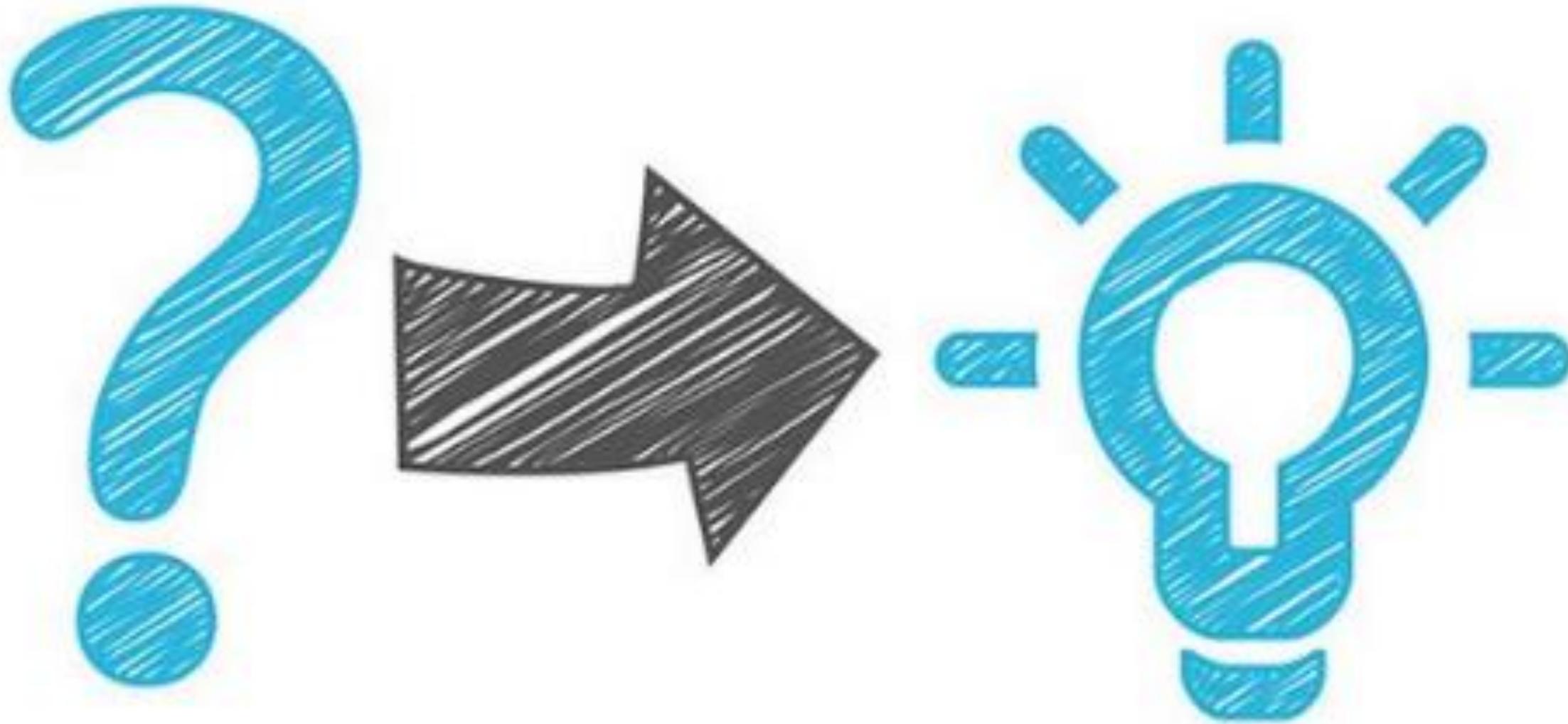
Qui fournit quels équipements (voiture, équipements des économes de flux, ...) ? **TE53 et convention**

Qui assure la montée en compétences, formation ? **TE53, MAPES, ADEME, FNCCR**

Qui met à disposition quels outils (suivi, note d'opportunité, cahier des charges, ...) ? **GHT53 & TE53**

Action  
« Econome de flux »

# 5 / Echanges – Questions / Réponse



# 6 / Conclusion MAPES

## **MERCI** pour votre présence & votre attention !

### 1 / Introduction de la semaine et des acteurs

- 1 / Présentation MAPES : Axes DD et CEP
- 2 / Présentation de la semaine ETE
- 3 / Acteurs territoriaux

### 2 / Fonctionnement du dispositif ETE

- 1 / Spécificité ETE en PDL
- 2 / Schéma régional de l'ETE
- 3 / Retour d'expérience territoriale

### 3 / Dispositif « Eco Energie Tertiaire »

- 1 / Dispositif « Eco Energie Tertiaire »
- 2 / Explication : RE2020
- 3 / Cas pratique
- 4 / Groupe de travail ANAP « Eco Energie Tertiaire »

### 4 / Aides financières

- 1 / ADEME : EnR & efficacité énergétique
- 2 / CEE : Généralités & commande publique
- 3 / AODE : Syndicats des Energies et équivalents
- 4 / CAISSE DES DEPOTS : Prêts & Intracting

### 5 / Offre de services du dispositif ETE

- 1 / Explications générales
- 2 / Contenu envisagé

#### **Restez connectés :**

- Inscription Newsletter MAPES - [ICI](#)
- Offre de service MAPES - [ICI](#)
- Questionnaire satisfaction ETE - [ICI](#)

